


Mars 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен ная и сельскохозяйств енная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	---	---	---	--

## CONFERENCE

**Trente-septième session**

**Rome, 25 juin - 2 juillet 2011**

**Rapport soumis par le Conseil d'administration du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2010**

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
Décision adoptée par le Conseil d'administration du PAM concernant le Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2010 (décision 2011/EB.1/2)	1
Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2010	3
Décisions et recommandations du Conseil d'administration du PAM pour 2010:	31
• Section I: Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration (Rome, 8–11 février 2010)	31
• Section II: Décisions et recommandations de la session annuelle de 2010 du Conseil d'administration (Rome, 7–11 juin 2010)	42
• Section III: Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration (Rome, 8–11 novembre 2010)	57

**Décision 2011/EB.1/2 adoptée par le Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial à sa première session ordinaire de 2011 (14-16 février)**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010" (WFP/EB.1/2011/4). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2010 ainsi que de la présente décision.

*14 février 2011*



برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 14–16 février 2011**

## **RAPPORTS ANNUELS**

**Point 4 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.1/2011/4**

17 janvier 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2010**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ERM\*: M. P. Larsen tél.: 066513-2601

Chargé des relations M. R. Saravanamuttu tél.: 066513-2144  
extérieures, ERM:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division des relations multilatérales et des rapports avec les ONG

# RESUME

À la suite du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'est tenu en 2001 à New York, la communauté internationale a intensifié son appui en faveur de l'application à plus grande échelle des interventions relatives à la santé et à la nutrition maternelles et infantiles. Cet effort fait pendant à l'élan imprimé par le Sommet du G8 de L'Aquila et le Sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome en 2009, en vue de renforcer les initiatives interorganisations et multilatérales. Ces initiatives visent à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en adoptant une approche cohérente et globale, qui prévoit une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence et un accès aux dispositifs de protection sociale pour les personnes les plus vulnérables, ainsi que des investissements en faveur de l'agriculture paysanne et des systèmes d'approvisionnement alimentaire.

Le PAM a joué un rôle central dans l'action mise en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies pour gagner en cohérence: il a participé au Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, qui a été réformé et s'est réuni à Rome, aux côtés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Fonds international de développement agricole, ainsi qu'aux piliers du Conseil des chefs de secrétariat, à savoir le Groupe des Nations Unies pour le développement et le Comité de haut niveau sur les programmes, et au Comité de haut niveau sur la gestion, en qualité de président. Le PAM a également collaboré avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales partenaires, dans le cadre du Comité permanent interorganisations et du Comité exécutif pour les affaires humanitaires, en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des activités humanitaires et de développement des Nations Unies aux niveaux national, régional et mondial, d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de répondre aux besoins urgents.

Les organismes humanitaires ont dû relever les énormes défis que les graves situations d'urgence survenues en Haïti, au Sahel et au Pakistan ont représenté sur le plan de la mobilisation des ressources et de la capacité d'intervention. Les appels humanitaires lancés à l'échelle mondiale n'ont été financés qu'à moitié et l'opinion publique a porté son attention sur la capacité d'encadrement, de coordination et d'exécution du système des Nations Unies face à des catastrophes de grande échelle. Avec un financement global de 3,8 milliards de dollars sur les 6,9 milliards prévus pour le plan établi en fonction des besoins, le PAM et ses partenaires sont tout de même parvenus à éviter une crise alimentaire et nutritionnelle dans les situations d'urgence susmentionnées et dans d'autres. Des mesures importantes ont été également prises pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation du principe de l'action groupée dans le cadre des interventions humanitaires: un module relatif à la sécurité alimentaire mondiale dirigé conjointement par le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a été créé et la direction du module des télécommunications d'urgence a été confiée au Programme. Vers la fin de 2010, en collaboration et en consultation avec ses partenaires, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la Santé, le PAM a participé à la réforme du Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition, compte tenu des enseignements tirés par ces quatre institutions de leur partenariat efficace dans des initiatives telles que le projet REACH, et de la répartition des tâches qu'elles ont mise au point au fil des années.

S'agissant de la suite donnée aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen triennal complet et la cohérence du système, et des initiatives internationales en faveur de la sécurité alimentaire et des objectifs du Millénaire pour le développement, le PAM a continué de participer à des actions nationales, régionales et mondiales, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique de l'Union africaine, et l'Équipe spéciale temporaire de haut niveau interorganisations sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire créée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan stratégique du PAM et du passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire; la collaboration avec d'autres organismes et avec des gouvernements a pour objet de renforcer les capacités nationales et de tirer profit de l'assistance humanitaire pour favoriser la prévention, la transition et la consolidation de la paix et trouver des solutions durables aux problèmes de la faim et de la malnutrition.

Dans le cadre de l'intensification des efforts visant à améliorer l'efficacité et le rapport coût-utilité, le Conseil d'administration du PAM a approuvé en novembre 2010 les réformes à apporter à son cadre de financement. Celles-ci permettront d'améliorer la transparence, de faire un meilleur usage des ressources et d'avoir recours à une gamme plus vaste de dispositifs, tels que les transferts monétaires et les bons d'alimentation. Grâce à l'élargissement du mécanisme d'achat anticipé, le PAM pourra acheter des produits alimentaires en temps voulu et de manière prévisible, ce qui facilitera la constitution de réserves alimentaires d'urgence.

En 2010, le PAM a continué d'élargir l'ensemble des outils applicables aux programmes, avec notamment: l'amélioration de l'évaluation des besoins et de l'analyse de la vulnérabilité; les achats de produits locaux aux agricultrices, par le biais de l'initiative Achats au service du progrès; les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation axés sur les populations urbaines touchées par l'insécurité alimentaire; les interventions nutritionnelles ciblant les nourrissons ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes; et la distribution de repas nutritifs aux écolières.

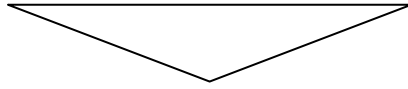
Le PAM a favorisé l'autonomisation avec le lancement des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les activités pilotes de l'initiative "Unis dans l'action" au Mozambique, au Pakistan, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie, et il a continué de faciliter la coordination au niveau national par le biais des équipes de pays des Nations Unies.

Le PAM, qui a été le premier au sein du système des Nations Unies à appliquer les Normes comptables internationales du secteur public, a œuvré en faveur d'une application plus générale de ces normes dans le système. Le Bureau de l'évaluation a participé aux travaux du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

En collaboration avec ses partenaires, le PAM a veillé à ce que les activités visant à améliorer la santé maternelle et infantile et à réduire la mortalité soient liées aux initiatives relatives aux autres objectifs du Millénaire pour le développement, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, notamment les initiatives "Renforcer la nutrition" et "1 000 jours", le programme REACH, la Stratégie mondiale du Secrétaire général pour la santé des femmes et des enfants, et les activités de lutte contre le VIH et le sida. Conscient de la nécessité d'adopter des approches pluridimensionnelles pour s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la dénutrition, et conformément aux principes de Paris et d'Accra, le PAM a appuyé les initiatives susmentionnées en insistant sur l'amélioration de l'efficacité des interventions nationales et mondiales, en coopération avec les gouvernements et les partenaires.



## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve le document intitulé "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010" (WFP/EB.1/2011/4). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil demande que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2010 ainsi que de la présente décision.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## **Contribuer à la cohérence et à l'efficacité du système des Nations Unies**

### **Financement des activités opérationnelles**

1. En 2010, bien que le nombre total de personnes souffrant de la faim ait été ramené à 925 millions – du fait en partie de la reprise après la crise économique et de la baisse des prix des denrées alimentaires – ce chiffre, supérieur à celui enregistré avant la crise financière et celle des prix des produits alimentaires, reste inacceptable. Une importante assistance alimentaire a été fournie pour faire face aux graves situations d'urgence survenues en Haïti, au Pakistan, au Niger et au Soudan. À la fin de 2010, la situation économique et la situation en matière de sécurité alimentaire étaient encore instables, une nouvelle hausse des prix des denrées alimentaires faisant craindre une autre crise alimentaire qui frapperait les plus vulnérables. En 2010, plus de 100 millions de personnes dans plus de 70 pays ont bénéficié de l'assistance alimentaire du PAM.
2. Pour 2010, les projections du PAM tablaient sur un financement de près de 3,8 milliards de dollars. Au 17 décembre 2010, le PAM, dont les besoins avaient été évalués à 6,9 milliards de dollars, avait reçu 3,6 milliards de dollars de 78 sources de financement, dont 71 pays donateurs. Les fonds alloués par 44 pays donateurs étaient supérieurs à leurs allocations moyennes récentes, ce qui témoigne du soutien constant et de l'engagement accru dont bénéficient les opérations du PAM.
3. S'efforçant d'élargir la base de ses donateurs et de favoriser le partage des coûts, le PAM a noué des partenariats avec 17 gouvernements hôtes, qui ont apporté plus de 72 millions de dollars pour appuyer les opérations du Programme dans leur pays, moyennant des contributions en nature et, de plus en plus fréquemment, en espèces. L'association des dons en espèces et des contributions en nature a encouragé la participation d'un éventail plus large de donateurs, les contributions en nature apportées par plusieurs pays ayant atteint au total 103 000 tonnes, pour un montant évalué à 41 millions de dollars.
4. En novembre 2010, 8 pour cent de l'ensemble des contributions, soit 277 millions de dollars, étaient multilatérales; ce type de contribution laisse toute latitude au PAM pour faire face à des besoins urgents. Les accords de partenariats stratégiques pluriannuels assurent aussi au PAM une prévisibilité dont il a grand besoin pour son financement, conformément aux principes de la Déclaration de Paris. Le PAM cherche en permanence à conclure de tels accords.
5. En 2010, 60 pour cent des dépenses totales du PAM ont été consacrées à des crises prolongées, ce qui montre que le Programme s'emploie sans relâche à briser le cycle de la faim dans les pays touchés, l'assistance humanitaire ne sauvant pas seulement des vies mais servant aussi à réaliser des investissements essentiels en faveur de la sécurité alimentaire et du développement à plus long terme. Le financement du développement continue de soulever des difficultés. Les dispositifs de financement conjoint, l'élargissement de la base de donateurs et la participation du secteur privé ont permis d'apporter un appui fort utile aux activités de développement. Depuis le démarrage des activités pilotes de l'initiative "Unis dans l'action", 25 millions de dollars ont été reçus du Fonds du programme "Unis dans l'action" au niveau national.
6. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et le Fonds humanitaire commun ont joué un rôle essentiel, permettant d'intervenir efficacement et rapidement en cas de situation d'urgence. En novembre 2010, avec une contribution de 111 millions de dollars représentant près de 30 pour cent de ses allocations totales, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires était la sixième source de financement du PAM. Douze gouvernements ont versé 25 millions de dollars au Compte d'intervention

immédiate (CII) du PAM, qui facilite les interventions rapides en cas de situation d'urgence.

7. Le PAM a établi avec le secteur privé des partenariats novateurs, qui tiennent compte de l'expérience acquise et permettent d'améliorer les activités essentielles du PAM. Les dons du secteur privé, qui ont dépassé l'objectif annuel fixé à 120 millions de dollars, devraient atteindre 135 millions de dollars à la fin de 2010, soit une progression de 29 pour cent par rapport à 2009. Le secteur privé reste le cinquième plus important donateur du PAM.

### **Harmonisation et actions conjointes**

8. La résolution sur la cohérence du système adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2009 (A/RES/63/311) a encouragé la coopération entre les organismes des Nations Unies. Membre du Conseil des chefs de secrétariat réuni par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de ses comités subsidiaires, tels que le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), le Comité de haut niveau sur les programmes et le Comité de haut niveau sur la gestion, le PAM a joué un rôle central, notamment en qualité de président du Comité de haut niveau sur la gestion.
9. Le PAM a accueilli avec satisfaction la réforme du GNUD, qui a pour objet de mieux cibler ses activités et de renforcer les effets obtenus collectivement, en particulier sur le terrain. Cette initiative porte notamment sur les nouvelles priorités stratégiques de ce groupe pour 2010–2011, qui sont axées sur les directives données aux équipes de pays des Nations Unies afin qu'elles améliorent les effets obtenus à l'échelon des pays. Le PAM a également appuyé les initiatives visant à faire participer pleinement les cadres supérieurs, à bien définir l'obligation redditionnelle et à utiliser les connaissances et les compétences techniques.
10. En qualité de présidente du Comité de haut niveau sur la gestion, la Directrice exécutive du PAM a pris la direction des activités dans d'importants domaines communs, tels que la sécurité, les ressources humaines et les projets conjoints visant à améliorer l'efficacité. L'approbation d'un nouveau système de niveaux de sécurité, sur la base duquel le cadre de gestion des risques en matière de sécurité sera revu, a marqué un tournant décisif dans ce domaine.
11. Le Comité de haut niveau sur la gestion a assuré la direction de la cartographie et de l'examen de la couverture des prestations servies aux fonctionnaires des Nations Unies et au personnel apparenté en cas d'accident, de décès ou d'invalidité imputables au service, et il a proposé d'apporter des modifications à l'appendice D du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, qui deviendra le modèle à suivre pour tous les organismes.
12. Dans le cadre de son Plan d'action pour l'harmonisation des modes de fonctionnement, le Comité de haut niveau sur la gestion a continué à améliorer la cohérence et l'efficacité moyennant des projets communs, que les donateurs ont financés à hauteur de 10 millions de dollars. En novembre 2010, sur ce total, quelque 3,5 millions avaient été attribués à des projets, le solde devant être affecté sous peu. Les projets approuvés portent notamment sur une approche commune des conditions que doivent remplir les fournisseurs, sur des services de trésorerie communs, et sur l'examen des accords contractuels, du statut et du règlement du personnel, ainsi que des politiques et pratiques suivies dans les pays.
13. Des missions menées conjointement par le GNUD et le Comité de haut niveau sur la gestion ont été organisées au Malawi, au Mozambique, au Viet Nam et en Albanie en mars/avril et en juillet 2010, afin de définir les améliorations des modes de fonctionnement qui permettraient de renforcer l'efficacité des opérations du système des Nations Unies.

Elles ont recommandé de regrouper les progrès réalisés en matière d'harmonisation et de simplification dans les domaines des technologies de l'information et des communications (TIC), de la passation des marchés, de l'approche harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT) et des services communs de base; des plans de mise en œuvre seront prévus. Une initiative visant à normaliser les rapports sur les résultats est également en cours, sous l'égide du GNUD et du Comité de haut niveau sur la gestion.

14. Le PAM joue le rôle de chef de file au sein du Comité de haut niveau sur les programmes et dans le cadre de ses initiatives conjointes sur la sécurité alimentaire dans des situations de crise. Par ailleurs, il collabore avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) dans le domaine de l'action humanitaire et du suivi et de l'analyse. Le PAM a également détaché un membre de son personnel à New York auprès de l'initiative Global Pulse, mécanisme de suivi de la vulnérabilité et d'alerte à l'échelle du système des Nations Unies, et il participe aux initiatives communes sur le plancher de protection sociale, qui font appel à des dispositifs de protection adaptés au contexte, et à celles sur l'économie verte et le développement durable.
15. Le PAM fait partie du Groupe consultatif interinstitutions remanié du GNUD, qui a appliqué une approche stratégique pour sélectionner des membres du personnel interne aptes à participer au Centre d'évaluation des Coordonnateurs résidents. En novembre 2010, cinq fonctionnaires du PAM assumaient les fonctions de coordonnateur résident en Algérie, au Cambodge, à Madagascar, au Myanmar et au Pakistan.
16. Le PAM a été le premier au sein du système des Nations Unies à appliquer les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), afin de faciliter l'application des meilleures pratiques de gestion financière. À la session annuelle de son Conseil d'administration en juin 2010, le PAM a présenté sa deuxième série d'états financiers conformes aux normes IPSAS. En 2010, il a aussi joué un rôle important dans le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies chargé des normes comptables, donnant des indications sur les facteurs qui lui avaient permis d'appliquer les normes IPSAS avec succès.
17. En 2010, le PAM a largement contribué à la coopération interinstitutions en matière d'évaluation, notamment dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Il a entre autres participé à l'évaluation pluridonateurs de l'appui aux activités visant à prévenir les conflits et à consolider la paix menées au Sud-Soudan et coprésidé une réunion du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation rassemblant trois grands réseaux d'évaluation: le Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire, le réseau d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) et les évaluations des interventions menées à la suite du tremblement de terre en Haïti réalisées par l'Organisation des Nations Unies et le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

#### **Programmation conjointe à l'initiative des pays et programme "Unis dans l'action"**

18. Les initiatives visant à améliorer l'efficacité et l'efficacités des opérations menées par le PAM à l'échelon national et à faciliter le travail effectué par les équipes de pays en collaboration avec les gouvernements sont essentielles pour garantir que les priorités nationales et les stratégies appliquées par les pays bénéficient du meilleur soutien possible, conformément aux principes de la Déclaration de Paris, à l'Accord d'Accra, au Sommet du G8 de L'Aquila et au Sommet mondial de l'alimentation tenu en 2009 à Rome.
19. En 2010, le PAM a collaboré avec d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dans le cadre de 74 programmes conjoints menés dans 45 pays. Le nombre

de programmes conjoints n'a cessé de progresser depuis 2007. En Afrique subsaharienne, environ 80 pour cent des 35 bureaux de pays du PAM ont mené au moins un programme commun des Nations Unies. Afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité, le PAM continue d'intensifier ses efforts pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de développement, moyennant une planification et une conception conjointes des opérations, des activités communes de sensibilisation et une approche plus harmonisée des opérations au sein du système des Nations Unies. Parmi ces initiatives figurent l'harmonisation et la simplification des modes de fonctionnement dans les domaines de la passation des marchés, des TIC et de la politique HACT.

20. Le PAM, qui est fortement engagé dans les pays qui expérimentent l'initiative "Unis dans l'action", mène des opérations communes au Cap-Vert, au Mozambique, au Pakistan, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. En novembre 2010, parmi les autres pays dans lesquels le PAM effectuait des opérations, le Bénin, l'Éthiopie, le Lesotho, le Libéria, le Malawi, le Mali, la Namibie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone avaient adopté volontairement les méthodes de l'initiative "Unis dans l'action".
21. Au Mozambique, le PAM prend part à sept des 13 programmes communs relevant de l'initiative "Unis dans l'action", dans le domaine de la sécurité alimentaire, de la santé et de la nutrition – notamment le VIH – et de la gestion des catastrophes; il dirige un programme commun sur la sécurité alimentaire. Parmi les programmes communs figurent l'initiative Achats au service du progrès dirigée par le PAM et l'activité "Créer des filières produit et des liens avec les marchés pour les associations agricoles", qui vise à faciliter l'achat direct de maïs et de haricots par des acheteurs institutionnels tels que le PAM; la FAO a fourni une assistance pour la formation technique et le FIDA une ligne de crédit. Au Rwanda, le PAM a contribué à l'élaboration de sept programmes communs avec d'autres organismes des Nations Unies en 2010<sup>1</sup>. Quatre d'entre eux portent sur la protection sociale et la croissance économique: deux concernent la nutrition et le VIH, et deux autres l'éducation. Au Pakistan, le PAM a participé à tous les groupes de travail thématiques concernant les activités pilotes de l'initiative "Unité d'action des Nations Unies", qui ont pour principal objectif stratégique de renforcer les capacités des gouvernements en matière de communications et de logistique, en particulier celles des autorités provinciales et nationales chargées de la gestion des catastrophes.
22. En mai 2010, le PAM a organisé à Johannesburg un atelier interne sur l'initiative "Unis dans l'action", afin de mettre à profit les enseignements tirés au cours des trois précédentes années d'application de cette approche et de passer en revue les innovations, les progrès et les possibilités d'amélioration observés dans les pays pilotes. Cette initiative offre au PAM des possibilités, mais elle présente aussi des difficultés. Dans le contexte plus vaste des réformes, il est important que le PAM continue de collaborer de manière stratégique avec les gouvernements des pays visés par les programmes et les partenaires des Nations Unies, afin de tirer parti de ses avantages comparatifs, de mettre à profit les partenariats et d'investir en faveur des dispositifs de l'initiative "Unis dans l'action" qui permettent de lutter contre la faim, l'insécurité alimentaire et la dénutrition. Le PAM a aussi participé à la

---

<sup>1</sup> La Commission économique pour l'Afrique (CEA), la FAO, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

conférence tripartite sur cette initiative, organisée à Hanoï du 14 au 16 juin, au cours de laquelle il a été recommandé d'asseoir plus solidement cette approche.

23. À la suite de l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la cohérence du système (A/RES/64/589) – qui invitait les pays à établir volontairement des descriptifs de programme commun de pays – et de la décision prise par le Conseil d'administration du PAM en juin 2010, un descriptif de programme commun de pays pour la République-Unie de Tanzanie sera présenté pour approbation aux organes directeurs des fonds et programmes des Nations Unies, notamment au Conseil d'administration du PAM à sa première session ordinaire de 2011.

### **Services et locaux communs**

24. Le PAM a cherché à améliorer la gestion des locaux communs par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale des Nations Unies sur les locaux communs. Un contrat a été passé avec le Conseil international des codes pour mettre au point des normes de performance applicables à tous les projets concernant des locaux communs des Nations Unies. Le financement des investissements continue de poser problème pour ces initiatives, et de nouveaux mécanismes, notamment des partenariats public-privé, sont examinés à cet effet.
25. Des projets relatifs à des locaux communs sont élaborés conjointement dans plusieurs des pays où les organismes harmonisent leurs prescriptions en matière de sécurité et d'opérations, notamment les suivants: Albanie, Bhoutan, Malawi, Mauritanie, Mozambique et Zambie. Au cours de la formation sur les services communs parrainée par le Bureau de la coordination des activités de développement du GNUM et organisée au Caire et au Sénégal, l'Équipe spéciale des Nations Unies sur les locaux communs a assuré une formation dans ce domaine à l'intention de divers responsables de bureaux extérieurs des Nations Unies.

### **Examen du cadre de financement du PAM**

26. Le plan stratégique du PAM (2008–2013), qui donne un aperçu général d'un large éventail de stratégies d'assistance alimentaire conçues pour atteindre les Objectifs stratégiques du PAM, fait apparaître une nette réorientation, de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. En 2010, le cadre de financement du PAM a fait l'objet d'un examen approfondi et de consultations avec le Conseil d'administration, qui visaient à l'aligner sur le nouveau plan stratégique.
27. À sa deuxième session ordinaire en novembre 2010, le Conseil d'administration a approuvé les modifications à apporter au Règlement général et au Règlement financier. Elles permettront de mettre à jour le modèle de calcul des coûts des projets du PAM, afin d'intégrer les activités non liées aux produits alimentaires et les coûts d'appui directs (CAD) modifiés, en se fondant sur un pourcentage des coûts du projet plutôt que sur le volume des produits. Le Conseil a également accepté de porter à 557 millions de dollars le montant du mécanisme de financement anticipé, qui comprend un mécanisme de préfinancement, destiné aux opérations dans les pays et aux initiatives du PAM, et un mécanisme d'achat anticipé. Ces modifications permettront d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des programmes d'assistance alimentaire, tout en garantissant une obligation redditionnelle maximale ainsi que la transparence du financement de nouveaux dispositifs d'assistance alimentaire, tels que les transferts monétaires, les bons d'alimentation et le renforcement des capacités.

## **Réforme de l'aide humanitaire**

28. En 2010, le PAM a participé aux efforts déployés par le système des Nations Unies et par ses partenaires pour améliorer l'action humanitaire, moyennant une plus grande cohérence et une coordination, un encadrement et un financement renforcés.
29. En 2010, le Comité exécutif pour les affaires humanitaires (CEAH) a continué à faire office d'instance de haut niveau des Nations Unies traitant les questions opérationnelles et de politique humanitaire qui se posent dans les pays ou les régions touchés par des crises humanitaires. Parmi ses activités, on peut citer de multiples réunions visant à faciliter des interventions cohérentes face à des situations d'urgence de grande ampleur, telles que celles qui sont survenues en Haïti et au Pakistan.
30. Le PAM participe activement au Comité permanent interorganisations et à ses organes subsidiaires. Il a pris part aux procédures d'appel global et aux groupes de travail sur le financement de l'aide humanitaire, qui traitent les questions structurelles et les questions d'orientation liées au financement des interventions.
31. En février 2010, le Comité permanent interorganisations a invité la FAO, le PAM et Oxfam à examiner les mesures à prendre pour assurer la sécurité alimentaire et apporter une assistance humanitaire dans la région de la corne de l'Afrique. Le plan régional qui a été établi en octobre 2010, en étroite consultation avec les membres du Comité permanent et avec l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, sera mis en œuvre avec l'aide d'une équipe régionale de partenariat humanitaire, qui apportera un soutien renforcé aux activités nationales et régionales, notamment les modules de la sécurité alimentaire ou les plans relatifs à la sécurité alimentaire à l'échelon des pays.
32. Le principe de l'action groupée appliqué aux opérations humanitaires par le Comité permanent interorganisations a permis d'améliorer la coordination et de renforcer la cohérence, tout en réduisant les chevauchements et le double emploi. Depuis le lancement du système d'action groupée en 2006/2007, des modules de la logistique et des télécommunications d'urgence, dirigés par le PAM, ont été établis dans 25 pays qui doivent faire face à des situations d'urgence. Sur les 29 pays dotés de coordonnateurs de l'action humanitaire, 25 ont mis sur pied des modules de la sécurité alimentaire. Le PAM a également pris part aux activités d'autres modules, en particulier ceux qui s'occupent de la nutrition et des premières phases du redressement. S'agissant de ce dernier module, le PAM a fait en sorte que les programmes et les ressources qui leur sont affectées permettent d'intervenir en cas de situation d'urgence d'une manière qui facilite le redressement rapide, contribuant ainsi à faire la soudure entre l'assistance humanitaire et le développement à plus long terme.
33. La deuxième phase de l'évaluation du principe de l'action groupée par le Comité permanent interorganisations a été achevée en mars 2010. Se fondant sur les recommandations issues de celle-ci, le PAM et la FAO ont pris la direction des consultations menées auprès de diverses parties prenantes au sujet de la création d'un module mondial de la sécurité alimentaire. Cette proposition a été approuvée par les directeurs du Comité permanent à leur réunion de décembre 2010. Ce module permettra d'améliorer les interventions tant dans des situations d'urgence qu'à des fins de redressement, en favorisant une plus grande synergie sur le terrain entre les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre d'une intervention humanitaire unique en faveur de la sécurité alimentaire. Le module de la sécurité alimentaire coordonnera étroitement ses travaux avec ceux d'autres modules, tels que ceux qui s'occupent de la nutrition et des premières phases du redressement.

34. En novembre 2010, les directeurs du Comité permanent interorganisations ont décidé de confier la direction mondiale du module des télécommunications d'urgence au PAM.
35. Le PAM a continué d'améliorer les procédures de sélection des coordonnateurs de l'action humanitaire à l'échelle du système, et il participe au groupe d'évaluation. Deux membres du personnel du PAM assument actuellement les fonctions de coordonnateur de l'action humanitaire au Cambodge et en Algérie.
36. En 2010, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, géré par le PAM, a continué de fournir aux organismes humanitaires des services de transport aérien sûrs et efficaces, malgré l'insécurité, la médiocrité des infrastructures routières, les longues distances à parcourir et l'absence d'opérations aériennes sûres et fiables. Le Service aérien est intervenu dans 14 pays, utilisant en moyenne 54 appareils par mois. Plus de 700 organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales, donateurs et médias ont fait appel à lui. De janvier à octobre 2010, il a transporté 273 278 travailleurs humanitaires et 4 348 tonnes de secours humanitaires, et effectué 250 évacuations pour des raisons médicales et de sécurité. Sous la houlette du PAM, il a également contribué au renforcement des capacités dans des pays en développement. L'unité du PAM chargée de la sécurité aérienne a participé aux activités de formation; plus de 1 000 membres du personnel de l'aviation du PAM, d'autres organismes des Nations Unies, d'ONG et d'autorités de l'aviation civile ont suivi depuis 2006 des cours d'initiation aux questions relatives au transport aérien.
37. En 2010, le PAM a poursuivi sa collaboration avec la force navale placée sous la direction de l'Union européenne en Somalie, dans le cadre de l'Opération Atalanta qui a permis d'acheminer l'assistance humanitaire en Somalie en toute sécurité; les escortes navales y ont été prolongées jusqu'en décembre 2012.
38. En 2010, le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont prêté conjointement assistance à 2 millions de réfugiés. En décembre 2010, le PAM a mis au point un mémorandum d'accord révisé avec le HCR, afin de tenir compte des modifications des politiques et stratégies des organismes, y compris le passage du PAM de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Ce nouveau mémorandum apporte des précisions sur la définition des responsabilités dans les domaines habituels de collaboration, tels que les camps de réfugiés, et sur les modalités de collaboration dans des secteurs inédits, tout récents, tels que les nouveaux types et domaines d'assistance alimentaire (transferts monétaires/bons d'alimentation, environnements urbains, etc.). Des missions d'évaluation et des enquêtes nutritionnelles conjointes PAM/HCR ont été effectuées en 2010 dans plusieurs pays, notamment le Bangladesh, le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya, la Namibie, la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie. En juillet 2010, la Directrice exécutive du PAM et le HCR se sont rendus dans des camps de réfugiés congolais près de Nyanzale, mettant en relief le rôle essentiel de la collaboration de ces deux organismes sur le terrain.

## **Cohérence dans le domaine de la sécurité alimentaire**

### **Sécurité alimentaire mondiale**

39. Le PAM fait partie du partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, qui ne cesse d'évoluer, et il est associé aux efforts déployés par le système des Nations Unies pour appuyer les initiatives mondiales concernant la faim et la dénutrition. Il a notamment participé à la préparation du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et aux activités consécutives, à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire du Secrétaire général et au Comité réformé de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).



40. Le PAM est membre de l'Équipe spéciale de haut niveau, tout comme les autres institutions ayant leur siège à Rome, la Banque mondiale, l'OCDE et d'autres organismes. En 2010, l'Équipe spéciale a mis à jour le Cadre d'action complet, qui prévoit des mesures générales pour faire face aux besoins immédiats et permanents des populations vulnérables, parmi lesquelles les petits exploitants, moyennant un accès aux vivres, une meilleure nutrition et une amélioration de la production et des marchés agricoles. L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire a maintenu son appui aux plans d'investissement établis à l'initiative des pays et à leur mise en œuvre, dans le cadre des cinq principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable.
41. Donnant suite à l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire, le PAM a participé au suivi, assuré par le groupe issu de cette initiative, des engagements du Sommet du G8 de L'Aquila (22 milliards de dollars au total), à la cartographie des activités en faveur de la sécurité alimentaire dans le cadre du CSA, ainsi qu'à l'élaboration et au lancement, en avril 2010, du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, établi auprès de la Banque mondiale, celle-ci étant chargée de sa supervision. En qualité de membre du Comité directeur du Programme mondial, le PAM a facilité l'élaboration par les pays partenaires de propositions relevant de ce Programme, dans le cadre de programmes d'amélioration de la nutrition, de la protection sociale et de l'accès aux marchés. Avec la FAO et le FIDA, le PAM a poursuivi sa collaboration en matière de sécurité alimentaire avec l'Union européenne, dans le prolongement de la "Facilité alimentaire" de l'Union.
42. Le PAM a continué de soutenir les mécanismes visant à coordonner et atteindre les OMD, sous la conduite des pays, notamment le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), le cadre visant à accélérer la réalisation des OMD et la stratégie adoptée par le GNUD pour donner suite au document issu du Sommet de 2010 sur les OMD, en particulier dans les domaines de la faim, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
43. La première session plénière du CSA organisée depuis sa réforme s'est tenue à Rome en octobre 2010 avec la participation de diverses parties prenantes, telles que des gouvernements, des organismes internationaux, des ONG, des institutions de la société civile et des instituts de recherche. Dans le cadre de la réforme, la composition du secrétariat du CSA a été revue afin d'inclure le FIDA et le PAM en tant que partenaires à part entière, aux côtés de la FAO.
44. Les participants à cette trente-sixième session du CSA ont fait le point sur des initiatives mondiales telles que les OMD, l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, et ils ont examiné les effets de synergie susceptibles de renforcer la cohérence et l'impact des activités. Cette session a mis en évidence le rôle des initiatives nationales et régionales. L'une des tables rondes d'orientation, présidée par la Directrice exécutive du PAM, a porté sur la gestion de la vulnérabilité et des risques. À cette session, le CSA a pris plusieurs décisions, s'agissant de mettre au point des directives facultatives sur la gouvernance responsable de la tenure des terres et des autres ressources naturelles; de donner suite aux recommandations sur les crises prolongées formulées dans le rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde; et de confier à son groupe d'experts de haut niveau la réalisation d'études sur la fluctuation des prix, la protection sociale, les changements climatiques, l'utilisation des terres agricoles à petite et grande échelle, les outils de cartographie de l'utilisation du sol et les dispositifs permettant de faire concorder les investissements agricoles de grande ampleur avec les stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire. Le CSA a

également donné son aval à l'élaboration d'un cadre stratégique mondial et à la cartographie de la sécurité alimentaire à l'échelon des pays.

45. Au titre de la collaboration régionale, le PAM a continué d'appuyer l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans le cadre des trois modules ci-après: agriculture, sécurité alimentaire et développement rural; paix et sécurité; développement social et humain. L'une des conséquences concrètes de cette collaboration en 2010 a été l'assistance fournie par le PAM à l'Union africaine, dans le domaine technique et celui de la gestion, en vue de créer la Capacité africaine de gestion des risques, organisme financier autonome de propriété africaine. Celle-ci assurera un financement commun d'urgence aux États membres de l'Union, leur garantissant un accès rapide et en temps voulu à des fonds d'un montant prédéterminé en vue de mettre en œuvre dans leur pays des plans d'intervention en cas de grave sécheresse et aussi, ultérieurement, d'inondation ou de cyclone. Un aspect essentiel de ce dispositif concerne la plateforme logicielle Africa RiskView, développée par le PAM dans le but de quantifier et de suivre les risques liés aux conditions météorologiques en Afrique. D'après les premières constatations, la Capacité africaine de gestion des risques pourrait permettre de réaliser d'importantes économies sur les fonds d'urgence nécessaires pour faire face aux sécheresses, par rapport au coût des interventions individuelles menées par les pays.
46. En partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union africaine, le PAM a fait réaliser une étude sur le coût de la faim en Afrique et l'impact économique et social de la dénutrition chez les enfants. Un groupe de travail technique a été constitué; il réunit le PAM, la CEA, la Commission de l'Union africaine, le NEPAD, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé. La CEA, le PAM et la Commission de l'Union africaine constitueront un comité d'experts de haut niveau qui examinera, adaptera et améliorera, s'il y a lieu, la méthodologie que le PAM a mise au point pour l'étude sur le coût de la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes.
47. En janvier 2010, le PAM a signé un mémorandum d'accord avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement concernant les pays de la corne de l'Afrique, auxquels sont destinés 40 pour cent (en volume) des produits livrés par le PAM dans le monde entier. Ce mémorandum porte sur la normalisation des politiques, stratégies et programmes, l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la gestion des risques de catastrophe, et l'adaptation aux changements climatiques. Le PAM et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont signé un mémorandum d'accord pour officialiser leur partenariat actuel; ce mémorandum sera concrétisé par des accords techniques liés à des domaines de coopération spécifiques. Le PAM prête son appui à la CEDEAO pour une étude de faisabilité concernant la création d'un système de réserve alimentaire d'urgence en Afrique de l'Ouest.
48. La collaboration entre le PAM et les gouvernements, à l'appui du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et d'autres cadres d'action nationaux, s'est intensifiée en 2010. Plusieurs pays qui en ont fait la demande sont épaulés par les bureaux de pays du PAM pour la préparation des pactes et des plans d'investissement du Programme intégré. La participation du PAM contribue à garantir que les programmes et activités de lutte contre la faim sont parfaitement incorporés dans le Programme intégré. Le PAM a détaché pendant un an un conseiller principal en partenariat auprès du Secrétariat du NEPAD afin d'aider ce dernier à mettre en œuvre le Programme intégré, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la gestion des risques, y compris l'alerte rapide et la planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence.

## **Collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome**

49. Le PAM, la FAO et le FIDA ont continué de renforcer leur collaboration dans les domaines stratégique, opérationnel et administratif. Le PAM et la FAO ont collaboré dans 62 pays dans le cadre de 95 projets concernant principalement l'agriculture, de groupes thématiques communs sur la sécurité alimentaire et d'évaluations conjointes. Le PAM et le FIDA ont collaboré dans 15 pays dans le cadre de 17 projets axés essentiellement sur des activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation et sur le microcrédit. En 2010, le dialogue entre les trois institutions ayant leur siège à Rome s'est intensifié, conformément à la série d'initiatives pilotes conjointes définies fin 2009.
50. Pour la deuxième année consécutive, le PAM et la FAO ont publié ensemble le rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, axé sur la prise en charge de l'insécurité alimentaire dans les crises prolongées. Les conclusions et les recommandations du rapport ont servi de point de départ aux débats d'orientation menés lors de la trente-sixième session plénière du CSA, s'agissant notamment des actions complémentaires proposées pour améliorer les interventions en cas de crise prolongée. La FAO, le FIDA et le PAM participeront à l'établissement du rapport de l'année prochaine.
51. Le PAM et la FAO ont continué à harmoniser leurs systèmes d'alerte rapide respectifs, donnant suite aux recommandations issues de l'évaluation indépendante conjointe de leurs systèmes d'information sur la sécurité alimentaire. Des consultations ont été régulièrement organisées pour mettre au point pour chaque organisme des stratégies institutionnelles étroitement liées concernant les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, et une stratégie commune FAO/PAM a été définie dans ce domaine, en tenant compte des avantages comparatifs de chacun aux niveaux national, régional et mondial.
52. Le PAM, la FAO et le FIDA ont approuvé en juin 2010 un document sur une approche commune en matière de communication, s'appuyant sur leurs avantages comparatifs respectifs en matière d'aide apportée aux pays pour lutter contre la faim, et faisant mention des événements de la Semaine mondiale de l'alimentation.
53. En 2010, l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité du PAM et le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO sur l'alimentation et l'agriculture ont effectué des analyses de données et des études sur l'intégration des marchés au Bangladesh, au Malawi et au Pakistan, afin de mettre au point un modèle simulant l'impact de chocs naturels et économiques sur le revenu des ménages et leurs dépenses alimentaires. Ces travaux ont été immédiatement appliqués aux inondations survenues au Pakistan, dans le cadre des évaluations effectuées par la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et le PNUD. Le PAM et la FAO ont réalisé ensemble des missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires dans les pays suivants: Éthiopie, Guatemala, Haïti, Mozambique, République populaire démocratique de Corée, Sud-Soudan et Zimbabwe. Ils ont aussi collaboré avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel en vue de conduire ces missions d'évaluation dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone et le Tchad. Pour ce faire, ils ont étroitement collaboré avec un large éventail de partenaires, dont le réseau du Système d'alerte rapide aux risques de famine de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).
54. Le PAM et la FAO ont poursuivi leur collaboration au sein du Comité directeur de la Classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC), qui est actuellement présidé par le Programme. Les deux organismes ont participé à l'analyse de l'IPC à l'échelon national dans 11 pays, contribué à l'élaboration du projet de directives

opérationnelles du Comité permanent interorganisations concernant l'évaluation conjointe des besoins, et mis à l'essai sur le terrain le "tableau de bord humanitaire" dans les territoires palestiniens occupés, avec le Bureau de coordination des affaires humanitaires. Dans le cadre du plan stratégique adopté en novembre 2010 par le Comité permanent interorganisations pour résoudre les problèmes humanitaires dans les zones urbaines, le PAM et la FAO dirigeront ensemble la mise en œuvre de l'Objectif stratégique 5 sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en milieu urbain.

55. L'initiative suivante est un exemple de collaboration à l'échelon des pays visant à favoriser la transition des secours au redressement: le PAM, la FAO et le FIDA ont créé une équipe spéciale commune pour la sécurité alimentaire, afin d'aider le Gouvernement haïtien à assurer une assistance alimentaire immédiate, ainsi qu'à moyen et à long termes, intégrant la production agricole et les dispositifs de protection sociale. Les trois institutions ont mis à profit leurs avantages comparatifs et leurs connaissances techniques pour fournir des semences et des intrants agricoles et faire en sorte que les semailles se déroulent dans de bonnes conditions.
56. Par le biais du Système conjoint FIDA/PAM de gestion des risques météorologiques, le PAM a mis au point et évalué des dispositifs d'assurance indexée sur les conditions météorologiques au niveau des communautés. Après avoir expérimenté deux dispositifs de micro-assurance en Chine et en Éthiopie en 2009, le Système de gestion des risques météorologiques élabore actuellement un système novateur d'assurance indexée sur les conditions météorologiques, utilisant des instruments de télédétection et applicable aux pays disposant d'une infrastructure météorologique limitée, qui sera mis à l'essai au Mali. Des partenariats en matière d'assurance météorologique sont étudiés et établis au Mali et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. En mai 2010, dans le cadre du Système de gestion des risques météorologiques, le PAM et le FIDA ont publié ensemble une étude qui fait date comportant 37 projets pilotes d'assurance indexée sur les conditions météorologiques, en vue de définir des critères applicables à des projets d'assurance viables à grande échelle.
57. En 2010, les unités chargées de la promotion de l'égalité des sexes des trois institutions ayant leur siège à Rome ont intensifié leur collaboration. Elles ont établi un plan d'action commun pour l'égalité des sexes couvrant quatre domaines: recherche, sensibilisation, renforcement des capacités, et coordination. Parmi les activités menées conjointement en 2010 figurent la célébration par la FAO, le FIDA et le PAM de la Journée internationale de la femme à la faveur d'une manifestation organisée dans les locaux du PAM, et l'élaboration d'une déclaration commune sur l'autonomisation des femmes rurales pour le débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu en juillet 2010.
58. En 2010, les institutions ayant leur siège à Rome ont continué à renforcer leur collaboration dans le domaine administratif, avec notamment le lancement à titre expérimental d'une équipe commune chargée de la passation des marchés pour une période initiale d'un an. Cette équipe pilote se consacre essentiellement aux appels d'offres communs concernant les biens, travaux et services destinés aux sièges et achetés conjointement pour les trois institutions; elle devrait traiter des contrats représentant 25 millions de dollars sur un montant potentiel de 100 millions. En octobre 2010, les activités d'appels d'offres communs de l'équipe avaient atteint une valeur attendue de 29 millions de dollars, pour 19 offres communes au total, une économie globale de 3 pour cent de la valeur des contrats étant prévue.

### **Renforcement des capacités**

59. Conformément à l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement et à l'Objectif stratégique 5 du Plan stratégique (2008–2013), le PAM s'est

employé à favoriser davantage le renforcement des capacités et l'appropriation par les gouvernements des programmes de sécurité alimentaire qu'il appuie. Pour ce qui est des initiatives visant à renforcer les moyens de lutte contre la faim à l'échelon national, les principaux domaines de compétence du Programme sont notamment: l'évaluation et la cartographie de la vulnérabilité, l'analyse de la sécurité alimentaire, la gestion des chaînes d'approvisionnement, la conception et la mise en œuvre des dispositifs de protection sociale, ainsi que l'enregistrement des bénéficiaires et leur ciblage.

60. Le PAM continue d'assurer la formation des fonctionnaires nationaux pour améliorer l'exécution des activités qu'il appuie, mais il accroît aussi son assistance technique afin de permettre aux pays de s'appropriier pleinement la gestion de ces programmes, à plus ou moins brève échéance. Des plans d'action propres aux pays ont été établis, en vue d'intégrer ces activités aux programmes actuels ou de les renforcer, et l'on prête maintenant une plus grande attention à la phase essentielle de la conception, afin de faciliter l'appropriation par les gouvernements des programmes appuyés par le PAM. À titre d'exemple, au cours de la conception du programme d'alimentation scolaire du PAM en République démocratique populaire lao, les achats locaux de vivres, l'adaptation des rations et la réduction des coûts du programme ont fait l'objet d'une attention particulière, de manière à ce que le Gouvernement puisse plus facilement le prendre en charge. Le programme d'alimentation scolaire du Cap-Vert est un exemple d'activité prise en charge par le Gouvernement.
61. Les compétences du PAM sont également mises à profit pour améliorer la conception et la gestion des programmes nationaux de sécurité alimentaire, autres que ceux qui prévoient des transferts directs de ressources du PAM. Le Gouvernement égyptien a demandé l'aide du PAM pour améliorer la chaîne d'approvisionnement de son programme de subventions alimentaires. Le Programme aide actuellement, sur le plan technique, le Ministère de la solidarité sociale et son partenaire, la société TNT, à concevoir et expérimenter un nouveau système de chaîne d'approvisionnement.

### **Coopération triangulaire et coopération Sud-Sud**

62. Le PAM continue d'encourager l'utilisation des ressources et des compétences techniques de certains pays en développement pour appuyer des initiatives de développement dans d'autres pays. La coopération triangulaire, qui vise à apporter un appui technique et financier à des programmes d'alimentation scolaire durables dans les pays lusophones d'Amérique latine et des Caraïbes, a été le principal objectif d'un accord de fonds fiduciaire passé entre le PAM et le Gouvernement brésilien. Parmi ses activités figurent: la création d'un centre d'excellence à Brasilia, qui a pour objet de mettre en place les moyens d'action nécessaires en matière d'alimentation scolaire, d'interventions nutritionnelles et de protection sociale, moyennant la formation et le renforcement des capacités des administrations nationales; l'assistance technique directe; la mise en commun des meilleures pratiques; les campagnes de sensibilisation; et la recherche sur les innovations. Au Mozambique, depuis juillet 2010, le Gouvernement, le PAM et l'Agence brésilienne de coopération soutiennent une stratégie durable d'alimentation scolaire issue de la production locale, ainsi que l'intégration de cette stratégie aux cadres institutionnels publics, et des projets pilotes de mise à l'essai des modalités d'alimentation scolaire.
63. La coopération triangulaire entre le Gouvernement chilien et le PAM aide à apporter des solutions au problème de la faim dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Cuba, Équateur, État plurinational de Bolivie, Guatemala, Haïti, Honduras et Pérou), tandis qu'en Iraq, des partenariats triangulaires avec des centres d'excellence (universités, institutions régionales, etc.) facilitent la réforme du système public de distribution. Le PAM encourage aussi la coopération Sud-Sud entre la Colombie et le Panama, afin de

promouvoir le renforcement biologique; entre Cuba, l'Équateur, le Guatemala et le Pérou, afin de renforcer la supplémentation en micronutriments; et entre le Mexique et le Chili, pour généraliser l'utilisation d'aliments complémentaires enrichis.

64. À l'occasion de l'Expo mondiale Sud-Sud pour le développement, qui s'est tenue au siège de l'Organisation internationale du Travail à Genève le 25 novembre, pour le compte des institutions ayant leur siège à Rome, le PAM a organisé le forum sur les solutions en matière de sécurité alimentaire afin de présenter les succès remportés par la coopération Sud-Sud. Lors d'un forum présidé par le Brésil, auquel ont assisté d'autres participants de la FAO et de Bioversity International, le PAM a exposé son programme de gestion des ressources environnementales visant à favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables en Éthiopie.

## **Nutrition**

65. En 2010, la nutrition est restée au centre des interventions menées par le PAM pour lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire. La méthode appliquée par le Programme pour améliorer la nutrition vise à fournir les aliments appropriés au bon moment, afin de répondre aux besoins en éléments nutritifs de groupes spécifiques, tels que les jeunes enfants, les femmes enceintes et les enfants d'âge scolaire. La plupart de ces activités ont reposé sur une collaboration avec des partenaires nationaux, régionaux et mondiaux, notamment des producteurs vivriers locaux et des fabricants de produits alimentaires.
66. En 2010, la place sans précédent accordée à la nutrition des enfants lors du Sommet sur les OMD a été l'occasion pour le PAM et ses partenaires d'intensifier leurs efforts pour lutter contre la dénutrition, en particulier chez les enfants de moins de 2 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Parmi les aspects marquants de l'intérêt porté à la nutrition figurent le lancement de l'initiative des 1 000 jours par les Gouvernements américain et irlandais, à l'appui du cadre d'action pour le renforcement de la nutrition et de la Stratégie mondiale du Secrétaire général pour la santé des femmes et des enfants.
67. En avril 2010, le cadre d'action pour le renforcement de la nutrition a été lancé, après plus de deux ans de collaboration entre la Banque mondiale, la Fondation Bill et Melinda Gates, USAID, Helen Keller International, l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, le PAM, l'UNICEF et d'autres parties prenantes de premier plan. Le PAM participe maintenant à l'équipe chargée de la transition, qui diffusera le Cadre d'action pour "Renforcer la nutrition" et la feuille de route correspondante et lancera ces initiatives dans huit pays pionniers. Le Cadre d'action a pour principal objectif d'apporter aux pays un soutien réorganisé et efficace à mesure qu'ils exécutent les programmes nutritionnels à plus grande échelle, tirant parti des plateformes et des activités nationales et bénéficiant d'un appui par le biais du partenariat REACH et d'autres mécanismes interorganisations.
68. Dans le cadre d'un autre partenariat visant à renouveler les initiatives contre la faim chez les enfants, la FAO, l'OMS, l'UNICEF et le PAM ont collaboré au projet REACH afin de faire face aux difficultés et d'aider les pays à progresser plus rapidement. Hôte du PAM à Rome, l'équipe REACH appuie un partenariat formé de plusieurs intervenants appartenant au système des Nations Unies, à la société civile et au secteur privé, qui favorise et propose des solutions nationales pour appliquer une stratégie de lutte contre la dénutrition reposant sur des interventions diversifiées. Les projets pilotes de REACH qui sont actuellement exécutés en Mauritanie et en République démocratique populaire lao examinent comment les organismes des Nations Unies peuvent travailler de manière plus efficace, afin de réduire l'ampleur de la malnutrition chronique tout en répondant aux besoins alimentaires

immédiats. Se fondant sur le succès de ces projets pilotes, REACH prévoit d'étendre ses activités à dix des pays les plus touchés du monde.

69. Vers la fin de 2010, en collaboration avec ses partenaires (OMS, FAO et UNICEF), le PAM a participé à la réforme du Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, s'inspirant des enseignements tirés par les quatre organismes de leur partenariat, dans le cadre d'initiatives telles que le projet REACH, et de la répartition des tâches qu'ils ont mise au point au fil des ans; cette démarche a contribué au succès de la réforme, car elle a tiré parti des points forts pertinents de chaque partenaire afin de renforcer l'appui apporté aux stratégies et programmes de nutrition des gouvernements. Dans le cadre de cette réforme, la structure et les activités du Comité permanent seront passées en revue afin d'améliorer son efficacité, en tant que plateforme d'harmonisation et de coordination des politiques. À sa trente-sixième session, le CSA a invité le Comité permanent à devenir membre de son groupe consultatif et de son secrétariat.

### **Problématique hommes-femmes**

70. Après l'approbation en 2009 de sa nouvelle politique en matière de problématique hommes-femmes, le PAM a continué de renforcer les partenariats à tous les niveaux, y compris au niveau interorganisations, et il a proposé son soutien à ONU-Femmes, nouvelle entité des Nations Unies qui est chargée de coordonner les activités des Nations Unies touchant l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, en utilisant les mécanismes existants et les capacités des pays. Le PAM a aussi noué des partenariats avec des ONG et des établissements universitaires, afin de collaborer à des travaux de recherche et à des initiatives communes facilitant la mise en œuvre de sa politique en matière de problématique hommes-femmes. En 2010, le Programme a créé un fonds pour les innovations en faveur de l'égalité entre les sexes, destiné à promouvoir et encourager les innovations et les partenariats dans les opérations du PAM qui visent à lutter contre la faim en tenant compte de la problématique hommes-femmes.
71. Afin d'aider les pays à atteindre les OMD, le PAM a cerné trois domaines d'intérêt concernant la problématique hommes-femmes en 2010-2011: le renforcement des capacités, l'amélioration de l'obligation redditionnelle, et la promotion de l'innovation au niveau local. Dans le cadre de ces initiatives, le plan d'action du PAM pour l'égalité hommes-femmes pour 2010-2011 favorise l'intégration de cette problématique dans les politiques, programmes et projets nationaux d'alimentation et de nutrition.
72. Le PAM continue de participer aux initiatives interinstitutionnelles sur la parité entre les sexes tant au niveau de la direction que de l'exécution, avec notamment le CEAH, le Comité exécutif pour la paix et la sécurité et l'Équipe spéciale ONG de la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles ainsi que son comité directeur. Le PAM a également fourni des ressources financières et humaines pour l'examen de la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles mené par le Comité permanent interorganisations.
73. Parmi les exemples de partenariats dans ce domaine figurent la collaboration avec Plan Canada en vue de mettre en œuvre les engagements énoncés par le PAM dans sa politique en matière de problématique hommes-femmes, à savoir utiliser l'alimentation scolaire comme point d'entrée pour promouvoir l'égalité entre les sexes pendant les années de formation des enfants, et utiliser des méthodes d'apprentissage et de sensibilisation novatrices pour favoriser la prévention de la violence sexuelle et sexiste dans les écoles. Le réseau d'ONG InterAction a conclu un accord avec le PAM afin d'assurer au personnel et aux partenaires du Programme une formation sur son outil de vérification du respect de l'égalité entre les femmes et les hommes.

74. À l'échelon des pays, lorsque la problématique hommes-femmes est intégrée à ses opérations, le PAM s'emploie à mettre au point des techniques et à se doter de compétences nouvelles adaptées aux besoins des femmes. Ainsi, après avoir reçu une formation, 2 700 femmes du Darfour-Nord ont commencé à produire des briquettes biologiques pour la cuisson des aliments, qui remplaceront le bois et le charbon de bois. Il était prévu que 57 000 autres femmes bénéficient de la même formation d'ici à la fin de 2010.
75. Le PAM a continué de mettre l'accent sur la problématique hommes-femmes dans ses politiques de gestion du personnel, s'agissant notamment du recrutement et de l'organisation des carrières. Environ 40 pour cent des administrateurs du PAM sont des femmes. Au moment du recrutement, les directeurs sont invités à prêter une attention particulière à la représentation équitable des femmes et des hommes. Le maintien en fonction des femmes continue de poser problème, du fait du nombre croissant des lieux d'affectation difficiles où le PAM exerce ses activités. Le Programme prend plusieurs mesures pour favoriser la promotion des femmes; ainsi, il fait largement appel au Centre de renforcement des capacités de gestion de Cranfield, au Royaume-Uni, afin d'évaluer les compétences des femmes candidates à des postes de cadre supérieur, il met à la disposition des femmes un programme sur les fonctions des cadres moyens, et il leur propose au Centre de management pour l'Europe (Belgique) des programmes adaptés sur les fonctions de direction et à l'Université de Santa Clara (États-Unis d'Amérique), dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé.

## **Nouveautés dans les domaines des initiatives et des partenariats**

### **Achats au service du progrès**

76. Le projet Achats au service du progrès, moyen novateur d'exploiter le pouvoir d'achat du PAM pour aider les petits exploitants et promouvoir le développement des marchés agricoles, a été lancé en septembre 2008. Son objectif est le suivant: d'ici à 2013, au moins 500 000 petits exploitants à faible revenu, des femmes pour la plupart, doivent produire des excédents alimentaires et les vendre à un prix équitable pour accroître leurs revenus. Cette initiative facilite l'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés, de manière à accroître la part du prix du marché qui revient à l'agriculteur. Il est prévu que les modèles ayant donné de bons résultats soient adoptés par les gouvernements dans le cadre de stratégies, politiques et programmes favorables à la petite exploitation, ce qui garantira la durabilité de ces activités. Les initiatives pilotes devraient aussi permettre de dégager des enseignements et des méthodes qui peuvent influencer sur la conception et l'exécution par le PAM de ses programmes et projets, de manière à garantir que les petits exploitants, qui sont aussi habituellement des bénéficiaires potentiels de l'assistance alimentaire du Programme, reçoivent un soutien.
77. Des projets Achats au service du progrès ont été mis en œuvre dans 20 pays pilotes, avec un financement global de 137 millions de dollars sur cinq ans. Fin octobre 2010, des pratiques de passation des marchés novatrices avaient permis de passer contrat pour 120 000 tonnes de denrées alimentaires dans les 20 pays en question. Un vaste éventail de partenaires, dont la FAO et le FIDA, ont participé à cette activité.
78. Le renforcement des capacités et la formation font partie intégrante de l'initiative Achats au service du progrès. Au Rwanda, où le projet rentre dans le cadre du CAADP, les coopératives ciblées ont bénéficié d'une formation des formateurs en stockage et entreposage, accompagnée d'une formation approfondie sur l'agriculture en tant qu'activité commerciale, s'agissant notamment de l'encadrement et de la gestion des entreprises. En République-Unie de Tanzanie, une formation a été assurée conjointement



par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, le PAM et le Gouvernement à des agriculteurs appartenant à 29 coopératives d'épargne et de crédit qui participent au projet pilote Achats au service du progrès. Au Mozambique, le projet fait l'objet d'une programmation commune avec d'autres partenaires des Nations Unies, dont la FAO et le FIDA.

### **Transferts monétaires et bons d'alimentation**

79. En 2010, le PAM a sensiblement renforcé ses activités fondées sur des transferts monétaires, utilisant pour ses programmes d'assistance alimentaire aussi bien des espèces que des bons d'alimentation en tant que modalités de transfert. Les transferts monétaires et les bons d'alimentation, qui impliquent de collaborer avec le secteur privé et avec des ONG partenaires, font maintenant partie intégrante de la "boîte à outils" du PAM et permettent de lutter contre la faim et la dénutrition moyennant des interventions mieux adaptées au contexte.
80. En novembre 2010, le PAM avait approuvé des interventions utilisant des transferts monétaires dans 48 projets, le montant total des transferts s'élevant à 311 millions de dollars. Vingt-cinq autres interventions étaient en cours de conception ou en attente d'approbation, pour un montant total de plus de 69 millions de dollars. En 2010, le PAM prévoyait d'apporter un appui à 4,2 millions de bénéficiaires par le biais d'interventions reposant sur des transferts monétaires, dont plus de la moitié faisaient suite à des projets pilotes.
81. En novembre 2010, le PAM a lancé l'initiative Aide monétaire au service du changement, faisant fond sur sa capacité d'assurer des transferts monétaires de manière efficace et efficiente dans des contextes appropriés, en vue de faciliter l'application à plus grande échelle des programmes reposant sur ces transferts et sur des bons d'alimentation. Un investissement initial de 5,7 millions de dollars sera destiné à améliorer les capacités du personnel et les moyens de mise en œuvre au cours des deux prochaines années.
82. Avec l'appui du Gouvernement espagnol, le PAM a également noué un partenariat avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, en vue de concevoir, exécuter et évaluer une série d'interventions fondées sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation en Équateur, au Niger, en Ouganda, au Timor-Leste et au Yémen.
83. L'utilité des interventions du PAM est renforcée par les transferts monétaires et les bons d'alimentation, comme il ressort des exemples observés dans plusieurs pays. En Haïti, alors que la distribution générale de vivres aux victimes du tremblement de terre était progressivement réduite et que le pays se tournait vers la reconstruction, les programmes Espèces contre nourriture et Vivres contre travail du PAM ont donné des emplois à 70 000 participants, ce qui a profité à 350 000 personnes et qui a permis d'évacuer les décombres et de reconstruire les infrastructures.
84. Dans le cadre de l'intervention en faveur des réfugiés irakiens se trouvant en République arabe syrienne, le PAM a pu atteindre en septembre/octobre 2010 32 000 bénéficiaires grâce à un système de bons d'alimentation électroniques transmis sur leur téléphone portable. D'ici à la fin d'avril 2011, ce système sera appliqué sur 11 sites dans l'ensemble du pays, et 70 000 Irakiens en bénéficieront. En Zambie, le PAM a mis en œuvre un programme pilote de bons d'alimentation électroniques ciblant 24 000 ménages, dont certains membres vivent avec le VIH/sida ou sont atteints de tuberculose, moyennant un système de transmission et de suivi de bons d'alimentation électroniques sur des téléphones portables. Aux Philippines, en octobre 2010, le PAM a lancé un système de transferts monétaires par téléphone portable dans les bidonvilles de Manille, dans le cadre des activités Espèces contre travail.

## **Alimentation scolaire**

85. Le PAM a remanié son activité d'alimentation scolaire afin de l'aligner sur les politiques nationales d'éducation, de santé en milieu scolaire et de nutrition, et il l'a intégrée aux processus nationaux de financement et de budgétisation. Le rôle de protection sociale que joue l'alimentation scolaire, grâce aux avantages multiples que cette activité procure en matière d'éducation, de nutrition, de parité entre les sexes et de transfert de valeur, a par ailleurs été souligné. Un nouveau concept voit le jour, celui de l'enfant en bonne santé. Cette approche globale va au-delà de l'objectif des 1000 premiers jours de la vie d'un enfant pour prendre en compte les enfants d'âge préscolaire et scolaire, dans le cadre du cycle de vie, avec une série d'interventions correspondant à des âges précis. Elle insiste aussi sur l'appui apporté avant la naissance, moyennant l'éducation des filles et des futures mères, dans un cercle vertueux qui va de la jeune adolescente, au ventre de la mère, au stade du nourrisson, à la petite enfance et à l'âge scolaire.
86. Le nombre de bénéficiaires de l'activité d'alimentation scolaire appuyée par le PAM, qui s'est établi à 21,9 millions en 2009, devait atteindre un niveau comparable en 2010. Ainsi qu'il a été réaffirmé en février 2010 dans la déclaration du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous à Addis-Abeba, cette activité continue de faire partie intégrante de la campagne mondiale de l'Éducation pour tous, menée par l'UNESCO pour atteindre l'OMD 2. Les organismes des Nations Unies ont également poursuivi leur collaboration en vue d'exécuter une série essentielle de 12 interventions, en particulier l'UNICEF et le PAM pour les services d'éducation et la fourniture de produits alimentaires, la FAO pour les jardins scolaires, et l'OMS pour le déparasitage. Le partenariat stratégique entre le PAM et la Banque mondiale a été renforcé en 2010, des initiatives communes étant menées au Bangladesh, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Haïti, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, au Mali et au Mozambique. L'assistance vise essentiellement à intégrer l'alimentation scolaire aux politiques, plans et stratégies nationaux de développement, à renforcer les capacités institutionnelles nécessaires pour mettre en œuvre l'alimentation scolaire d'une manière durable et économique, et à assurer la transition vers des programmes d'alimentation scolaire à plus long terme, que les pays s'approprient et financent. Ce partenariat a été élargi pour englober le NEPAD, qui appuie l'alimentation scolaire issue de la production locale, par le biais du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et du Partenariat pour le développement de l'enfant.

## **Accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d'énergie en période de crise humanitaire**

87. En collaboration avec la FAO, le HCR, la Commission des femmes pour les réfugiés et d'autres organismes, le PAM donne suite aux recommandations de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur l'accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d'énergie en période de crise humanitaire (SAFE), présidée par le PAM et le HCR. En tant que principal membre de l'Alliance mondiale pour des fourneaux propres, dirigée par la Fondation pour les Nations Unies, le PAM contribue à protéger les femmes et les enfants de la violence et à remédier aux risques pour l'environnement liés aux déplacements de populations, s'agissant en particulier des disponibilités limitées de bois de feu dans des situations de conflit ou de catastrophe imputable à des facteurs météorologiques. Des programmes relevant de SAFE sont actuellement mis en œuvre en Haïti, en Ouganda, au Sri Lanka et au Soudan, et il est prévu d'étendre les activités à d'autres pays (Éthiopie, Kenya et République démocratique du Congo). En 2010, environ 3,2 millions de femmes et d'écoliers devaient tirer directement profit de la distribution de fourneaux à bon rendement énergétique et de combustible, dans le cadre de l'initiative SAFE. Au Darfour, le PAM collabore avec le HCR au programme SAFE qui vise les

personnes déplacées, et il prévoit de travailler aux côtés du HCR au Kenya pour fournir aux réfugiés des fourneaux et du combustible pour la cuisine.

### **Collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies**

88. En 2010, le PAM a signé avec le PNUD un mémorandum d'accord global qui porte sur les moyens de subsistance et le redressement, les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe, et le renforcement de la collaboration à la faveur de l'action groupée. Le PAM était également en train d'élaborer des mémorandums d'accord devant être conclus avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans des domaines tels que la logistique et la prévention de la violence sexiste, avec l'OMS pour la nutrition, la planification préalable et la logistique, et avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques. Ces mémorandums devaient être prêts à la fin de 2010 ou au début de 2011.
89. La collaboration entre le PAM et l'UNICEF s'est poursuivie dans un large éventail de domaines, notamment le traitement de la malnutrition aiguë au niveau local. Le PAM et l'UNICEF se sont employés à trianguler les données de leurs institutions respectives en Indonésie, à Madagascar, au Malawi, au Népal et en Zambie, afin de mettre au point un système commun de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui vise à fournir des données à l'initiative Global Pulse du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le PAM et l'UNICEF ont prêté une attention particulière aux besoins des enfants de moins de 2 ans dans les situations d'urgence au Niger et au Pakistan.
90. Le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre, la Directrice exécutive du PAM s'est rendue dans les régions du Pakistan frappées par les inondations. Elle a parcouru les zones inondées avec le Directeur général de l'UNICEF et fait le bilan de la collaboration entre les deux institutions en faveur des victimes. Les observations faites pendant cette visite ont joué un rôle fondamental dans l'adoption d'une stratégie de survie novatrice par l'UNICEF, l'OMS et le PAM, qui garantit une intervention intégrée par le biais des divers modules (santé, eau, assainissement et hygiène, nutrition et alimentation).

### **Banque mondiale**

91. La collaboration entre le PAM et la Banque mondiale s'est poursuivie en 2010, notamment dans les domaines de l'alimentation scolaire, de la sécurité alimentaire, des dispositifs de protection sociale et des opérations de secours. Cette collaboration s'est intensifiée sur le terrain. En Haïti, la Banque mondiale a soutenu l'intervention d'urgence menée par le PAM à la suite du tremblement de terre, en apportant 3 millions de dollars; au Népal, le PAM a obtenu plus de 35 millions de dollars de la Banque mondiale, dans le cadre d'un financement supplémentaire des dispositifs de protection sociale. Ces fonds, qui proviennent d'une ligne de crédit et d'un don de l'Association internationale de développement, sont utilisés pour le programme de travaux publics du PAM.

### **Organisations non gouvernementales**

92. En 2009, le PAM travaillait en partenariat avec 220 ONG internationales et 2 178 ONG locales dans le cadre de 155 projets dans 67 pays du monde. En 2009, au total, 2,4 millions de tonnes de produits alimentaires ont été distribuées par l'intermédiaire d'ONG partenaires, soit 52 pour cent du volume total distribué par le PAM au cours de l'année.
93. Des ONG se sont associées au PAM pour mettre au point de nouveaux outils permettant de répondre aux besoins liés à la faim, notamment les transferts monétaires et les bons d'alimentation et l'initiative Achats au service du progrès. En renforçant leurs partenariats dans ces domaines, le PAM et les ONG étoffent leurs bases de connaissances et leurs

capacités respectives, tout en atteignant un plus grand nombre de personnes démunies. Le PAM collabore également avec plusieurs ONG dans le cadre de programmes de nutrition, appliquant des méthodes reposant sur les systèmes de santé et les communautés, tant pour prévenir que pour traiter la malnutrition.

94. La seizième consultation annuelle PAM/ONG, qui s'est tenue les 16 et 17 novembre 2010 au Siège du PAM, a réuni près de 40 représentants de 24 organisations parmi les principales ONG partenaires du Programme, les réseaux et les organismes-cadres. Cette consultation a permis d'échanger des données d'expérience et des points de vue sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation, les méthodes plus performantes en matière de nutrition et l'initiative Achats au service du progrès, et d'examiner les crises humanitaires de grande ampleur qui venaient de se produire en Haïti, au Niger et au Pakistan. L'attention a été concentrée sur la coordination au niveau des modules et entre eux, le travail auprès des populations touchées, et les interventions d'urgence en milieu urbain.
95. Au niveau opérationnel, le PAM associe les ONG qui sont ses partenaires coopérants aux campagnes de sensibilisation et au renforcement des capacités dans un grand nombre de domaines, notamment la prise en compte de la protection des civils dans le cadre de l'assistance alimentaire. Depuis le début de l'initiative SAFE, le PAM a établi un partenariat avec l'ONG Women's Refugee Commission (Commission des femmes pour les réfugiés), qui a fourni une assistance technique au sujet des directives SAFE, apporté au PAM un appui utile en matière de sensibilisation et effectué des évaluations sur le terrain. Le PAM associe aussi des ONG à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques relatives à l'alimentation scolaire et à la problématique hommes-femmes.
96. Le PAM, les ONG Action contre la faim, Oxfam Royaume-Uni, Save the Children Royaume-Uni et World Vision International, et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont travaillé ensemble à la révision du manuel sur la Charte humanitaire et les Normes minimales pour les interventions lors de catastrophes (projet Sphère) en 2009 et 2010.

### **Gouvernance institutionnelle**

97. Le PNUD a assuré la coordination de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM, qui s'est déroulée à New York les 15 et 18 janvier 2010. Les principaux sujets abordés ont été notamment l'initiative Unis dans l'action, le bilan des progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les changements climatiques et leurs conséquences sur le développement, et un exposé général sur le tremblement de terre en Haïti. Les débats ont fait ressortir l'importance de la coordination assurée par le système des Nations Unies pour améliorer l'efficacité et l'appropriation des activités par les pays; des préoccupations ont été exprimées quant à l'impact sur la sécurité alimentaire et à la nécessité des dispositifs de protection sociale, et il a été souligné combien il était indispensable de trouver un financement suffisant à court et à long termes, afin d'intensifier les efforts visant à prévenir l'insécurité alimentaire et à éliminer la faim.
98. Une délégation représentant les Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM s'est rendue au Rwanda du 22 au 30 mars. Cette visite a permis aux membres des conseils d'administration d'observer comment les organismes des Nations Unies collaborent dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action. La délégation a recueilli des commentaires favorables auprès des fonctionnaires nationaux et des partenaires de développement, qui ont souligné les effets et l'efficacité renforcés de l'action harmonisée et simplifiée du système des Nations Unies.

---

## **LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT**

CEA	Commission économique pour l’Afrique
CEAH	Comité exécutif pour les affaires humanitaires
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l’aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
REACH	Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
SAFE	Accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d’énergie en période de crise humanitaire
TIC	technologies de l’information et des communications
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’enfance

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Première session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 14–16 février 2011

## RAPPORTS ANNUELS

Point 4 de l'ordre du  
jour

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2011/4/Add.1**

17 janvier 2011  
ORIGINAL: ANGLAIS

## RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2010

### ADDITIF

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

**TABLEAU 1: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-QUATRIÈME SESSION  
QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
<b>A/RES/64/84</b>	Appliquée	Assistance à la lutte antimines	Le PAM a épaulé l'Équipe de lutte antimines de l'ONU dans son action. Dans le cadre de l'Opération spéciale 103680, il a enlevé 200 000 mines et munitions non explosées sur 1 500 kilomètres de routes du Soudan entre 2005 et la fin de 2008. En 2009, ces opérations de déminage ont été confiées au Bureau de la lutte antimines des Nations Unies, auquel le PAM a transmis du matériel et notamment des véhicules, un camion d'appui blindé, des pelles rétrocaveuses et des détecteurs. En 2010, le matériel de déminage du PAM au Soudan a été transféré au Service de la lutte antimines des Nations Unies en Somalie. Les itinéraires déminés ont facilité le retour des personnes déplacées et la reprise du commerce, de l'activité économique, des livraisons d'aide humanitaire et du prépositionnement de stocks d'assistance alimentaire du PAM dans des zones qui avaient été inaccessibles durant les saisons des pluies. Par exemple, le PAM achemine aujourd'hui la majeure partie de l'assistance alimentaire au Sud-Soudan par la route et n'a recours aux largages aériens que lorsque les routes sont coupées par des inondations. Cette démarche permet d'utiliser plus efficacement les ressources.
<b>A/RES/64/145</b>	En cours d'application	Les filles	En 2009, le PAM a approuvé une nouvelle politique en matière de problématique hommes-femmes (WFP/EB.1/2009/5-A/Rev.1) en application de laquelle il a continué d'être attentif à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes dans le cadre de ses interventions. Le PAM a également adopté une démarche prenant en compte l'ensemble du cycle de vie dans le cadre d'interventions par tranches d'âge qui constituent un cercle vertueux couvrant les différents stades: adolescence, grossesse, première enfance, petite enfance et âge scolaire. Grâce à cette démarche, en 2009, les femmes et les filles ont représenté 52 pour cent des 101,8 millions de bénéficiaires du PAM, dont 47 pour cent des 20,7 millions d'écoliers recevant des repas scolaires et des rations à emporter, et le PAM est venu en aide à 3,1 millions de filles dans le cadre d'interventions axées sur la santé et la nutrition maternelles et infantiles et d'activités Vivres pour la formation. En 2005, le PAM a mis en place un projet axé sur la protection de manière à permettre à son personnel et à ses partenaires coopérants d'appréhender les préoccupations des bénéficiaires et de leurs communautés en matière de protection et d'y répondre plus efficacement. À ce jour, 2 000 membres du personnel du PAM et de ses partenaires dans 25 pays ont appris comment prendre en compte les problèmes de protection dans la fourniture de l'assistance alimentaire en prévoyant notamment des mesures de protection des femmes et des filles. Au titre de ce projet, le PAM a lancé en septembre 2010 des activités destinées à améliorer la prévention et les réponses à apporter en matière de violences sexuelles et sexistes et d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire; les pays concernés par la mise en œuvre de ce projet comprennent le Burundi, Haïti, le Kenya, la République démocratique du Congo et le Tchad; d'autres pays viendront ultérieurement s'ajouter à cette liste.

**TABLEAU 1: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-QUATRIÈME SESSION QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
<b>A/RES/64/159</b>	En cours d'application	Le droit à l'alimentation	Le PAM continue de défendre le droit à l'alimentation et les efforts déployés par les gouvernements pour adopter une approche axée sur ce droit, dans la droite ligne de la Déclaration du Millénaire visant à réduire la pauvreté et à favoriser le développement humain et les droits de l'homme et du Plan stratégique qu'il a adopté pour la période 2008-2013. Le PAM a participé à des missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires aux côtés de la FAO, à des missions d'évaluation des besoins en situation d'urgence, et à des missions d'évaluation aux côtés du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), afin de contribuer à recenser les personnes dont les besoins alimentaires ne sont pas satisfaits. Le PAM a également contribué aux efforts engagés par les pays pour mettre en place des cadres visant à assurer durablement la sécurité alimentaire et pour élaborer des interventions efficaces afin d'apporter une assistance alimentaire aux populations dont le droit à l'alimentation n'est pas assuré. En 2010, dans le cadre de ses activités humanitaires et de ses interventions de développement, le PAM devait apporter une assistance alimentaire à 100 millions de personnes, une attention particulière étant portée à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Toutefois, en raison du manque de ressources, il a fallu continuer à hiérarchiser les interventions.
<b>A/RES/64/224</b>	En cours d'application	Développement agricole et sécurité alimentaire	Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010.

**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2009 QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
<b>E/2009/L.32</b>	En cours d'application	Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16	Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010.
<b>E/2009/L.18</b>	En cours d'application	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010.



برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Première session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 février 2010

## VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

Point 16 de l'ordre du  
jour



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2010/16/Rev.1**  
8 mars 2010  
ORIGINAL: ANGLAIS

# SECTION I

## Bureau du Conseil d'administration

Président:	<b>S.E. M. Sabas Pretelt de la Vega</b> (Colombie)
Suppléant:	<b>S.E. M. José Antônio Marcondes de Carvalho</b> (Brésil)
Vice-Présidente:	<b>S.E. Mme Agnes van Ardenne</b> (Pays-Bas)
Suppléante:	<b>Mme Harriet Spanos</b> (États-Unis d'Amérique)
Membre:	<b>M. Innocent Mokosa Mandende</b> (République démocratique du Congo)
Suppléant:	<b>S.E. M. Mohamed Ashraf Gamal Eldin Rashed</b> (Égypte)
Membre:	<b>S.E. M. Javad Shakhs Tavakolian</b> (République islamique d'Iran)
Suppléant:	<b>S.E. M. LI Zhengdong</b> (Chine)
Membre:	<b>M. Jiří Muchka</b> (République tchèque)
Suppléant:	<b>M. Arsen Vartanyan</b> (Fédération de Russie)
Rapporteur:	<b>M. Arsen Vartanyan</b> (Fédération de Russie)

## DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été limité. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	34
Élection du Bureau et désignation du Rapporteur	34
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
2010/EB.1/1 Questions stratégiques actuelles et futures	34
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
2010/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009	35
2010/EB.1/3 Mobilisation de ressources dans un environnement en mutation	35
2010/EB.1/4 Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire	35
2010/EB.1/5 Mise en œuvre du Cadre de résultats stratégiques du PAM (2008-2013): Premier bilan et perspectives	35
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
2010/EB.1/6 Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009	35
2010/EB.1/7 Mise à jour de l'examen du cadre de financement: catégories d'activités	36
2010/EB.1/8 Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda	36
2010/EB.1/9 Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière	36
2010/EB.1/10 Mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011	37
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
2010/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire	37
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>	
2010/EB.1/12 Programmes de pays—Guatemala 200031 (2010–2014)	37
2010/EB.1/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570	38
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE</b>	
2010/EB.1/14 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270	38
2010/EB.1/15 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — Afghanistan 200063	38
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE</b>	
2010/EB.1/16 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — Iraq 200035	38

<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE</b>		
<b>2010/EB.1/17</b>	<b>Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011)</b>	<b>38</b>
<b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b>		
<b>2010/EB.1/18</b>	<b>Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM</b>	<b>38</b>
<b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>		
<b>2010/EB.1/19</b>	<b>Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration</b>	<b>39</b>
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>		
<b>2010/EB.1/20</b>	<b>Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM</b>	<b>39</b>
<b>Annexe I</b>	<b>Ordre du jour</b>	<b>40</b>

---

## DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

*8 février 2010*

### **Élection du Bureau et désignation du Rapporteur**

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S.E. M. Don Sabas Pretelt de la Vega (Colombie, Liste C) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. S.E. M. José Antônio Marcondes de Carvalho (Brésil, Liste C) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu S.E. Mme Agnes van Ardenne (Pays-Bas, Liste D) aux fonctions de Vice-Présidente. Mme Harriet Spanos (États-Unis d'Amérique, Liste D) a été élue suppléante.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM M. Innocent Mokosa Mandende (République démocratique du Congo, Liste A); S.E. M. Javad Shakhs Tavakolian (République islamique d'Iran, Liste B); et M. Jiří Muchka (République tchèque, Liste E). Ont été élus suppléants S.E. M. Mohamed Ashraf Gamal Eldin Rashed (Égypte, Liste A); S.E. M. LI Zhengdong (Chine, Liste B); et M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie, Liste E).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie, Liste E) Rapporteur de la première session ordinaire de 2010.

*8 février 2010*

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

## **QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**

**2010/EB.1/1**

### **Questions stratégiques actuelles et futures**

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

*8 février 2010*

## QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

### 2010/EB.1/2 **Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009**

Le Conseil a approuvé le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009" (WFP/EB.1/2010/4/Rev.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2009 ainsi que de la présente décision.

*8 février 2010*

### 2010/EB.1/3 **Mobilisation de ressources dans un environnement en mutation**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Mobilisation de ressources dans un environnement en mutation" (WFP/EB.1/2010/5-B/Rev.1).

*10 février 2010*

### 2010/EB.1/4 **Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire" (WFP/EB.1/2010/5-C). Il a prié le Secrétariat de présenter chaque année un rapport sur l'assistance humanitaire et les défis rencontrés.

*8 février 2010*

### 2010/EB.1/5 **Mise en œuvre du Cadre de résultats stratégiques du PAM (2008-2013): Premier bilan et perspectives**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Mise en œuvre du Cadre de résultats stratégiques du PAM (2008-2013): Premier bilan et perspectives"(WFP/EB.1/2010/5-D).

*9 février 2010*

## RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### 2010/EB.1/6 **Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009**

Le Conseil, après avoir examiné la demande d'augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009, pour un montant de 114 800 livres sterling (WFP/EB.1/2010/6-B/1), et à la lumière de l'étude faite par les membres du Bureau en collaboration avec les représentants du Commissaire aux comptes concernant le supplément d'heures de travail effectué par ce dernier, a approuvé une augmentation de 104 000 livres sterling portant le montant total des honoraires du Commissaire aux comptes à 502 000 livres sterling pour l'exercice biennal 2008-2009.

Le Conseil a pris également note des commentaires du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

*10 février 2010*

**2010/EB.1/7 Mise à jour de l'examen du cadre de financement: catégories d'activités**

Le Conseil, ayant examiné le document intitulé "Mise à jour de l'examen du cadre de financement: catégories d'activités" (WFP/EB.1/2010/6-C/1), s'est félicité du travail accompli par le groupe de travail accéléré et a pris note de l'approche que celui-ci propose pour l'examen des questions relatives aux catégories d'activités. Il attend avec intérêt la poursuite du processus de consultations et a demandé qu'un projet final de cadre de financement lui soit soumis pour approbation à sa deuxième session ordinaire de 2010.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

*9 février 2010*

**2010/EB.1/8 Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda**

Le Conseil a pris note du "Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda" (WFP/EB.1/2010/6-D/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/6-D/1/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

*9 février 2010*

**2010/EB.1/9 Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière**

Le Conseil a pris note du "Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière" (WFP/EB.1/2010/6-E/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/6-E/1/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

*9 février 2010*

**2010/EB.1/10 Mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011**

Le Conseil a pris note de la "Mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011" (WFP/EB.1/2010/6-F/1).

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

*9 février 2010*

**RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**2010/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire (SISA)" (WFP/EB.1/2010/7-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/7-B/Add.1 et a invité les deux institutions à continuer de mettre en œuvre les recommandations, compte tenu des observations formulées par le Conseil lors de son examen.

Le Conseil a invité également le PAM à collaborer avec la FAO et d'autres parties prenantes au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale afin de réfléchir à la façon de poursuivre la collaboration dans l'optique du renforcement effectif et continu des moyens institutionnels au service des SISA, conformément aux propositions figurant dans la deuxième recommandation du rapport.

*10 février 2010*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

**2010/EB.1/12 Programmes de pays—Guatemala 200031 (2010–2014)**

Le Conseil a approuvé sans objection le Programme de pays pour le Guatemala 200031 (2010-2014) (WFP/EB.1/2010/8), lequel requiert 21 160 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 16,9 millions de dollars.

*10 février 2010*

**2010/EB.1/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570 "Récupération et prévention de la dénutrition en faveur des groupes vulnérables" (WFP/EB.1/2010/7-D) et de la réponse de la direction (WFP/EB.1/2010/7-D/Add.1), et a invité le PAM à donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*10 février 2010*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**

### **2010/EB.1/14 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270" (WFP/EB.1/2010/7-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/7-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*10 février 2010*

### **2010/EB.1/15 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — Afghanistan 200063**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Afghanistan 200063, "Secours et assistance alimentaires pour combattre l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.1/2010/9/1).

*10 février 2010*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE**

### **2010/EB.1/16 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — Iraq 200035**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Iraq 200035, "Appui aux groupes vulnérables" (WFP/EB.1/2010/9/2).

*10 février 2010*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

### **2010/EB.1/17 Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011)**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011)" (WFP/EB.1/2010/7-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/7-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*11 février 2010*

## **QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**

### **2010/EB.1/18 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM**

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2010/13).

*11 février 2010*



## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **2010/EB.1/19      Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2009/15.

*11 février 2010*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **2010/EB.1/20      Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM**

Le Conseil a pris note de la présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.

*11 février 2010*

## ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Élection du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Rapports annuels*
  - Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009 (pour approbation)
5. *Questions de politique générale*
  - a) Politique du PAM en matière de divulgation de l'information (pour approbation)—*retiré*
  - b) Mobilisation des ressources adaptée à un environnement en mutation (pour examen)
  - c) Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire (pour examen)
  - d) Mise en oeuvre du cadre de résultats stratégiques du PAM (2008–2013): Premier bilan et perspectives (pour information)
  - e) Réflexion sur l'amélioration de la nutrition (pour information)—*retiré*
6. *Ressources, questions financières et budgétaires*
  - a) Sélection et nomination du Commissaire aux comptes du PAM (pour information)
  - b) Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009 (pour approbation)
  - c) Examen du cadre de financement du PAM (pour examen)
  - d) Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda, et réponse de la direction (pour examen)
  - e) Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière et réponse de la direction (pour examen)
  - f) Rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (pour information)
  - g) Dernier rapport d'activité sur le projet WINGS II (pour information)
7. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
  - a) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270 et réponse de la direction
  - b) Rapport succinct de l'évaluation stratégique conjointe des systèmes d'information FAO/PAM sur la sécurité alimentaire et réponse de la direction
  - c) Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011) et réponse de la direction
  - d) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570 et réponse de la direction

## Questions opérationnelles

8. **Programmes de pays** (*pour approbation*)
  - Guatemala 200031 (2010–2014)
9. **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation** (*pour approbation*)

Interventions prolongées de secours et de redressement

  - Afghanistan 200063
  - Iraq 200035
10. **Projets approuvés par le Conseil d'administration par correspondance** (*pour information*)

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par correspondance par le Conseil entre la deuxième session ordinaire de 2009 et la première session ordinaire de 2010

  - Éthiopie 106650
11. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> juillet–31 décembre 2009)** (*pour information*)
  - Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO
12. **Questions d'organisation et de procédure**
  - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010-2011 (*pour information*)
13. **Questions d'administration et de gestion**
  - Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (*pour examen*)
14. **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration**
15. **Questions diverses**
  - Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (*pour information*)
16. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**



برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Session annuelle  
du Conseil d'administration

Rome, 7-11 juin 2010

## VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

Point 16 de l'ordre du  
jour

**F**

Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2010/16**  
10 juin 2010  
ORIGINAL: ANGLAIS

# SECTION II

## Bureau du Conseil d'administration

Président:	<b>S.E. M. Sabas Pretelt de la Vega</b> (Colombie)
Suppléant:	<b>S.E. M. José Antônio Marcondes de Carvalho</b> (Brésil)
Vice-Présidente:	<b>S.E. Mme Agnes van Ardenne</b> (Pays-Bas)
Suppléante:	<b>Mme Harriet Spanos</b> (États-Unis d'Amérique)
Membre:	<b>M. Innocent Mokosa Mandende</b> (République démocratique du Congo)
Suppléant:	<b>S.E. M. Mohamed Ashraf Gamal Eldin Rashed</b> (Égypte)
Membre:	<b>S.E. M. Javad Shakhs Tavakolian</b> (République islamique d'Iran)
Suppléant:	<b>S.E. M. LI Zhengdong</b> (Chine)
Membre:	<b>M. Jiří Muchka</b> (République tchèque)
Suppléant:	<b>M. Arsen Vartanyan</b> (Fédération de Russie)
Rapporteur:	<b>Mme Jacinta Muthoni Ngwiri</b> (Kenya)

## DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA SESSION ANNUELLE DE 2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été limité. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	45
Désignation du Rapporteur	45
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
2010/EB.A/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	45
<b>RAPPORTS ANNUELS</b>	
2010/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2009	45
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
2010/EB.A/3 Comptes annuels vérifiés de 2009	45
2010/EB.A/4 Rapport final du Groupe d'évaluation sur le processus de sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2016	46
2010/EB.A/5 Nomination des membres du Comité d'audit	46
2010/EB.A/6 Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011	47
2010/EB.A/7 Examen du cadre de financement du PAM: Options proposées	47
2010/EB.A/8 Rapport annuel du Comité d'audit du PAM	48
2010/EB.A/9 Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes	48
2010/EB.A/10 Rapport de l'Inspecteur général	48
2010/EB.A/11 Enquête sur les opérations du PAM en Somalie	48
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
2010/EB.A/12 Rapport annuel sur l'évaluation en 2009	49
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE</b>	
2010/EB.A/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881	49
2010/EB.A/14 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — République populaire démocratique de Corée 200114	49
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE</b>	
2010/EB.A/15 Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007-2011)	49
2010/EB.A/16 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Tadjikistan 200120	50
2010/EB.A/17 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Arménie 200128	50

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**

<b>2010/EB.A/18</b>	<b>Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006–2010)</b>	<b>50</b>
<b>2010/EB.A/19</b>	<b>Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Bénin 200045</b>	<b>50</b>
<b>2010/EB.A/20</b>	<b>Augmentations budgétaires pour des activités de développement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Projet de développement République centrafricaine 103610</b>	<b>50</b>
<b>2010/EB.A/21</b>	<b>Augmentations budgétaires pour des activités de développement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Programme de pays Sierra Leone 105840</b>	<b>51</b>
<b>2010/EB.A/22</b>	<b>Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Sierra Leone 200062</b>	<b>51</b>

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

<b>2010/EB.A/23</b>	<b>Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999–2008)</b>	<b>51</b>
<b>2010/EB.A/24</b>	<b>Projets de programmes de pays — Burundi 200119 (2011–2014)</b>	<b>51</b>

## **RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES**

<b>2010/EB.A/25</b>	<b>Examen des catégories d'activités</b>	<b>51</b>
---------------------	--	-----------

## **QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**

<b>2010/EB.A/26</b>	<b>Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009</b>	<b>52</b>
<b>2010/EB.A/27</b>	<b>Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection</b>	<b>52</b>

## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>2010/EB.A/28</b>	<b>Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration</b>	<b>52</b>
---------------------	--	-----------

## **QUESTIONS DIVERSES**

<b>2010/EB.A/29</b>	<b>Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya</b>	<b>53</b>
<b>2010/EB.A/30</b>	<b>Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda</b>	<b>53</b>
<b>Annexe I</b>	<b>Ordre du jour</b>	<b>54</b>

---

## DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

*7 juin 2010*

### **Désignation du Rapporteur**

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Jacinta Muthoni Ngwiri (Kenya, Liste A) Rapporteur de la session annuelle de 2010.

*7 juin 2010*

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

## QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

### **2010/EB.A/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session. Le Conseil a également pris note de l'exposé de Mme Kristalina Georgieva, Commissaire de l'Union européenne en charge de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réponse aux crises, et de M. Rajiv Shah, Administrateur de l'Agency for International Development des États-Unis.

*7 juin 2010*

## RAPPORTS ANNUELS

### **2010/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2009**

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel sur les résultats de 2009 (WFP/EB.A/2010/4\*), notant que celui-ci constituait un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée, et a invité la direction à lui soumettre un document concernant les stratégies visant à améliorer l'efficacité.

*9 juin 2010*

## RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### **2010/EB.A/3 Comptes annuels vérifiés de 2009**

Le Conseil:

- i) a approuvé les états financiers annuels du PAM pour l'exercice 2009, ainsi que le Rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article XIV.6 (b) du Statut;
- ii) a pris note de l'imputation au Fonds général d'un montant de 896 097 dollars au titre des paiements à titre gracieux, des pertes de trésorerie passées en charges et des avances au personnel et aux fournisseurs pour l'exercice 2009; et



- iii) a pris note de ce que les pertes de produits après livraison enregistrées en 2009 avaient été comptabilisées comme des charges d'exploitation de l'exercice 2009.

Le Conseil a pris également note des commentaires du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

*8 juin 2010*

#### **2010/EB.A/4**

#### **Rapport final du Groupe d'évaluation sur le processus de sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2016**

Le Conseil a nommé le Contrôleur et Vérificateur général des comptes pour l'Inde aux fonctions de Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2016.

Le montant total annuel de la rémunération du Commissaire aux comptes sera de 385 000 dollars É.-U., comprenant les honoraires et toutes autres charges et dépenses, payable en versements trimestriels.

Ladite rémunération annuelle ne pourra être augmentée sans autorisation préalable du Conseil, suite à la soumission par le Commissaire aux comptes d'une justification détaillée.

Le Conseil a autorisé son Président à signer en son nom le contrat entre le PAM et le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

*8 juin 2010*

#### **2010/EB.A/5**

#### **Nomination des membres du Comité d'audit**

Le Conseil a approuvé à titre exceptionnel, étant donné les circonstances exposées, la prolongation d'un an, jusqu'au 29 juillet 2011, des mandats de M. Libero Milone et de M. Mirza Qamar Beg, membres du Comité d'audit, de sorte que leurs mandats viennent à expiration simultanément.

En outre, le Conseil a approuvé la nomination des candidats suivants en qualité de membres du Comité d'audit:

- Mme Irena Petruškevičienė, dont le mandat débutera le 30 juillet 2011 pour s'achever le 29 juillet 2014; et
- M. James A. Rose III, dont le mandat débutera et s'achèvera à ces mêmes dates.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

*8 juin 2010*

2010/EB.A/6

## **Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011**

Après avoir examiné le document intitulé "Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011"(WFP/EB.A/2010/6-D/1), le Conseil:

- i) a pris note du montant total projeté du programme de travail, soit 10,7 milliards de dollars É.-U., hors provision pour besoins imprévus;
- ii) a approuvé la proposition de financer sur une période de 15 ans les engagements non provisionnés au titre des prestations dues au personnel, comme indiqué dans le présent document;
- iii) a approuvé une augmentation à hauteur de 3,37 millions de dollars du budget AAP pour 2011 afin d'amortir l'impact sur les ressources AAP en 2011 de la proposition ci-dessus; et
- iv) a approuvé le recours au Compte de péréquation des dépenses AAP pour financer un montant de 38,9 millions de dollars initialement imputé à la partie non affectée du Fonds général pour l'exercice biennal 2010–2011, comme indiqué dans le présent document.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

*8 juin 2010*

2010/EB.A/7

## **Examen du cadre de financement du PAM: Options proposées**

Le Conseil prend note des six recommandations formulées par le Secrétariat telles qu'elles figurent dans le document WFP/EB.A/2010/6-E/1 et demande que celles-ci fassent l'objet de discussions plus approfondies dans le cadre d'une consultation informelle, de manière à fournir sans tarder des orientations au Secrétariat et à accélérer l'examen du cadre de financement pour que celui-ci soit mené à bien d'ici au mois de novembre 2010.

Par ailleurs, le Conseil attend avec intérêt que lui soient soumis à sa deuxième session ordinaire de 2010:

- a) les amendements proposés au Règlement général et au Statut du PAM, ainsi qu'aux Règles de gestion financière et au Règlement financier afin de modifier le cadre de financement du PAM, et un aperçu de tout autre changement nécessaire; et
- b) un document distinct préparé pour le Conseil sur les questions de financement anticipé et d'achats à terme.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

*10 juin 2010*

2010/EB.A/8

### **Rapport annuel du Comité d'audit du PAM**

Le Conseil a pris note du "Rapport annuel du Comité d'audit du PAM" (WFP/EB.A/2010/6-G/1)".

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

*8 juin 2010*

2010/EB.A/9

### **Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes**

Le Conseil a pris note du "Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes" (WFP/EB.A/2010/6-H/1).

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

*8 juin 2010*

2010/EB.A/10

### **Rapport de l'Inspecteur général**

Le Conseil a pris note du "Rapport de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2010/6-I/1) et a demandé au Secrétariat de le transmettre au Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2010/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I,J,K)/3).

*8 juin 2010*

2010/EB.A/11

### **Enquête sur les opérations du PAM en Somalie**

Ayant examiné les documents intitulés "Enquête sur les opérations du PAM en Somalie" (WFP/EB.A/2010/6-K/1), "Enquête sur les opérations du PAM en Somalie: Additif" (WFP/EB.A/2010/6-K/1/Add.1) et "Enquête sur les opérations du PAM en Somalie: Additif 2" (WFP/EB.A/2010/6-K/1/Add.2), le Conseil prend note du projet de mandat pour l'examen des opérations du PAM en Somalie et décide de l'adopter sans modification. Le Conseil demande au Secrétariat de transmettre ce mandat au Commissaire aux comptes qui va prochainement prendre ses fonctions afin qu'il entreprenne, conformément aux termes du mandat, l'examen détaillé des opérations de livraison d'aide alimentaire effectuées par le PAM en Somalie. Le Conseil demande en outre au nouveau Commissaire aux comptes d'établir un rapport recommandant des mesures de nature à renforcer les mécanismes de contrôle en Somalie, qui sera soumis dès que possible à l'approbation du Conseil. Enfin, le Conseil demande au Secrétariat de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations de l'Inspecteur général du PAM dans un rapport qui sera présenté à sa deuxième session ordinaire de 2010.

*10 juin 2010*

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

### **2010/EB.A/12 Rapport annuel sur l'évaluation en 2009**

Le Conseil a pris note du "Rapport annuel sur l'évaluation en 2009" (WFP/EB.A/2010/7-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*9 juin 2010*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**

### **2010/EB.A/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881 – Assistance aux populations vulnérables" (WFP/EB.A/2010/7-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-E/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*9 juin 2010*

### **2010/EB.A/14 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — République populaire démocratique de Corée 200114**

Le Conseil a approuvé l'IPSR République populaire démocratique de Corée 200114 " — Appui à la nutrition maternelle et infantile" (WFP/EB.A/2010/9-C/1).

*9 juin 2010*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE**

### **2010/EB.A/15 Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007-2011)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007-2011) – Favoriser la constitution de moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire" (WFP/EB.A/2010/7-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-B/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*9 juin 2010*

**2010/EB.A/16 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Tadjikistan 200120**

Le Conseil a approuvé le projet de développement Tadjikistan 200120 — "Appui à l'accès à l'éducation des enfants vulnérables" (WFP/EB.A/2010/9-A/2) proposé, sous réserve de la disponibilité des ressources.

*9 juin 2010*

**2010/EB.A/17 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Arménie 200128**

Le Conseil a approuvé le projet de développement Arménie 200128 "Développement de l'alimentation scolaire durable" (WFP/EB.A/2010/9-A/3 + Corr.1), sous réserve de la disponibilité des ressources.

*9 juin 2010*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**

**2010/EB.A/18 Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006–2010)**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006–2010)" (WFP/EB.A/2010/7-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*10 juin 2010*

**2010/EB.A/19 Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Bénin 200045**

Le Conseil a approuvé le projet proposé de développement Bénin 200045 "Promotion de l'alimentation scolaire durable" (WFP/EB.A/2010/9-A/1), sous réserve de la disponibilité des ressources.

*10 juin 2010*

**2010/EB.A/20 Augmentations budgétaires pour des activités de développement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Projet de développement République centrafricaine 103610**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 9,4 millions de dollars É.-U. pour le projet de développement République centrafricaine 103610 — "Appui à l'éducation pour tous et à la santé" (WFP/EB.A/2010/9-B/1) afin de prolonger le projet de 18 mois du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 décembre 2011.

*10 juin 2010*

**2010/EB.A/21 Augmentations budgétaires pour des activités de développement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Programme de pays Sierra Leone 105840**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 22,9 millions de dollars proposée pour le programme de pays Sierra Leone 105840 (WFP/EB.A/2010/9-B/2) pour une période de deux ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012, moyennant une restructuration du programme qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

*10 juin 2010*

**2010/EB.A/22 Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Sierra Leone 200062**

Le Conseil a approuvé l'IPSR Sierra Leone 200062 — "Protection des moyens de subsistance et appui aux filets de sécurité pour les populations vulnérables se relevant d'un conflit" (WFP/EB.A/2010/9-C/2\*).

*10 juin 2010*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

**2010/EB.A/23 Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999–2008)**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999–2008) – Une méthodologie mixte" (WFP/EB.A/2010/7-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/7-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*10 juin 2010*

**2010/EB.A/24 Projets de programmes de pays — Burundi 200119 (2011–2014)**

Le Conseil a entériné le projet de programme de pays pour le Burundi 200119 (2011-2014) (WFP/EB.A/2010/8), lequel requiert 42 930 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 43,6 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations formulées par les membres du Conseil.

*10 juin 2010*

**RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES**

**2010/EB.A/25 Examen des catégories d'activités**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Examen des catégories d'activités" (WFP/EB.A/2010/11/Rev.1), et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

Le Conseil comptait également recevoir des éclaircissements supplémentaires au sujet de la mise en œuvre du plan de révision des directives relatives aux programmes et de ses résultats, ainsi qu'une évaluation de son impact sur le financement de ses activités visant à éliminer les causes de la faim et de la malnutrition.

*7 juin 2010*

## **QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**

### **2010/EB.A/26 Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009**

Lors de son examen du "Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009" (WFP/EB.A/2010/13-A/Rev.2), le Conseil a pris note des pertes enregistrées par pays et par produit et des mesures correctives prises par le PAM, les gouvernements et les partenaires pour limiter ces pertes au minimum. Il a encouragé le Secrétariat à faire en sorte que les pertes soient réduites au minimum, à obtenir des gouvernements le remboursement des produits qui ont été perdus par négligence, et à continuer de lui faire rapport chaque année.

*10 juin 2010*

### **2010/EB.A/27 Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection**

Le Conseil prend note du document intitulé "Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection" (WFP/EB.A/2010/13-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2010/13-B/Add.1, et invite le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*8 juin 2010*

## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **2010/EB.A/28 Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le "Projet de résumé des travaux de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.1/2010/17.

*10 juin 2010*

## QUESTIONS DIVERSES

**2010/EB.A/29      Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya**

Le Conseil a pris note du "Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya" (WFP/EB.A/2010/15-A) et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*10 juin 2010*

**2010/EB.A/30      Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda**

Le Conseil a pris note du "Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda" (WFP/EB.A/2010/15-B) et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*10 juin 2010*



## ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Rapports annuels*
  - Rapport annuel sur les résultats de 2009 (*pour approbation*)
5. *Questions de politique générale*
  - a) Politique du PAM concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres (*pour information*)
  - b) Politique du PAM en matière de fraude et de corruption (*pour information*)
6. *Ressources, questions financières et budgétaires*
  - a) Comptes annuels vérifiés de 2009 (*pour approbation*)
  - b) Rapport final du Groupe d'évaluation sur le processus de sélection et la nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2016 (*pour approbation*)
  - c) Nomination des membres du Comité d'audit (*pour approbation*)
  - d) Deuxième mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (*pour approbation*)
  - e) Examen du cadre de financement du PAM: Options proposées (*pour approbation*)
  - f) Amendements proposés au mandat du Comité d'audit du PAM (*pour information*)
  - g) Rapport annuel du Comité d'audit du PAM (*pour examen*)
  - h) Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (*pour examen*)
  - i) Rapport de l'Inspecteur général (*pour examen*)
  - j) Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (*pour information*)
  - k) Enquête sur les opérations du PAM en Somalie (*pour information*)
7. *Rapports d'évaluation*
  - a) Rapport annuel sur l'évaluation en 2009 et réponse de la direction (*pour examen*)
  - b) Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Égypte 104500 (2007–2011) et réponse de la direction (*pour examen*)
  - c) Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Ghana 104180 (2006–2010) et réponse de la direction (*pour examen*)
  - d) Rapport succinct de l'évaluation d'impact des programmes d'alimentation scolaire du PAM au Kenya (1999–2008) et réponse de la direction (*pour examen*)
  - e) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Timor-Leste 103881 et réponse de la direction (*pour examen*)

- f) Point sur l'application des recommandations issues de l'évaluation (*pour information*)

## **Questions opérationnelles**

8. **Projets de programmes de pays** (*pour examen*)
- Burundi 200119 (2011–2014)
9. **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation** (*pour approbation*)
- a) Projets de développement
    - Arménie 200128
    - Bénin 200045
    - Tadjikistan 200120
  - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
    - République centrafricaine 103610
    - Sierra Leone 105840
  - c) Interventions prolongées de secours et de redressement
    - République démocratique populaire de Corée 200114
    - Sierra Leone 200062
10. **Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par correspondance**
- Niger 106110
11. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles**
- Examen des catégories d'activités (*pour examen*)
  - a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2009 (*pour information*)
  - b) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2009 (*pour information*)
    - Djibouti 105441
    - Namibie 200061
    - Rwanda 200030
    - République-Unie de Tanzanie 200029
  - c) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2009 (*pour information*)
  - d) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier-31 décembre 2009) (*pour information*)
12. **Questions d'organisation et de procédure**
- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010-2011 (*pour information*)
13. **Questions d'administration et de gestion**
- a) Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009 (*pour examen*)

- b) Examen de la gestion et de l'administration au sein du PAM: Rapport du Corps commun d'inspection et réponse de la direction (*pour information*)
  - c) Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (*pour information*)
  - d) Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (*pour information*)
  - e) Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (*pour information*)
  - f) Rapport du PAM sur la sécurité (*pour information*)
14. **Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2010 du Conseil d'administration** (*pour approbation*)
15. **Questions diverses**
- a) Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Kenya (*pour information*)
  - b) Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Rwanda (*pour information*)
16. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**



برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 novembre 2010

## VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

### Point 14 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2010/14**  
11 novembre 2010  
ORIGINAL: ANGLAIS

# SECTION III

## Bureau du Conseil d'administration

Président:	<b>S.E. M. Sabas Pretelt de la Vega</b> (Colombie)
Suppléant:	<b>S.E. M. José Antônio Marcondes de Carvalho</b> (Brésil)
Vice-Présidente:	<b>S.E. Mme Agnes van Ardenne</b> (Pays-Bas)
Suppléante:	<b>Mme Harriet Spanos</b> (États-Unis d'Amérique)
Membre:	<b>M. Innocent Mokosa Mandende</b> (République démocratique du Congo)
Suppléant:	<b>S.E. M. Mohamed Ashraf Gamal Eldin Rashed</b> (Égypte)
Membre:	<b>S.E. M. Javad Shakhs Tavakolian</b> (République islamique d'Iran)
Suppléant:	<b>S.E. M. LI Zhengdong</b> (Chine)
Membre:	<b>M. Jiří Muchka</b> (République tchèque)
Suppléant:	<b>M. Arsen Vartanyan</b> (Fédération de Russie)
Rapporteur:	<b>M. Esteban Pagaran</b> (Philippines)

## DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	60
Désignation du Rapporteur	60
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
2010/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	60
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
2010/EB.2/2 Politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida	60
2010/EB.2/3 Politique concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres	60
2010/EB.2/4 Politique du PAM contre la fraude et la corruption	61
2010/EB.2/5 Plan d'action pour la mise en œuvre des éléments du Plan stratégique du PAM pour 2008-2013 concernant le renforcement des capacités et le transfert des responsabilités	61
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
2010/EB.2/6 Examen du cadre de financement	61
2010/EB.2/7 Examen du mécanisme de financement anticipé	62
2010/EB.2/8 Troisième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011	62
2010/EB.2/9 Deuxième rapport sur les mesures prises par la direction du PAM en Somalie	62
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>	
2010/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 105880 et Réponse de la direction	63
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
2010/EB.2/11 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Tchad (2003-2009) et Réponse de la direction	63
2010/EB.2/12 Projets de programme de pays—Burkina Faso 200163 (2011–2015)	63
2010/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Tchad 104780 (2007–2010)	63
2010/EB.2/14 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Mauritanie 102090 (2003–2010)	64
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE</b>	
2010/EB.2/15 Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours de l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 106650 (2008–2010) et Réponse de la direction	64
2010/EB.2/16 Programmes de pays—Burundi 200119 (2011–2014)	64
2010/EB.2/17 Projets de programme de pays—Zambie 200157 (2011–2015)	64
2010/EB.2/18 Projets de développement—Lesotho 200169	64

2010/EB.2/19	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 106650	65
2010/EB.2/20	Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Mozambique 104460 (2007–2010)	65
2010/EB.2/21	Interventions prolongées de secours et de redressement—République démocratique du Congo 200167	65
2010/EB.2/22	Interventions prolongées de secours et de redressement—Zimbabwe 200162	65
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LE SOUDAN</b>		
2010/EB.2/23	Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Soudan 107600 et Réponse de la direction	65
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE</b>		
2010/EB.2/24	Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Népal et Réponse de la direction	66
2010/EB.2/25	Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Bangladesh 104100 (2007–2010)	66
2010/EB.2/26	Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Projet de développement République démocratique populaire lao 100781	66
2010/EB.2/27	Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Népal 100930 (2002–2010)	66
2010/EB.2/28	Interventions prolongées de secours et de redressement—Népal 200152	66
2010/EB.2/29	Interventions prolongées de secours et de redressement—Pakistan 200145	67
2010/EB.2/30	Interventions prolongées de secours et de redressement—Sri Lanka 200143	67
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE</b>		
2010/EB.2/31	Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement Territoire palestinien occupé 103871 et Réponse de la direction	67
2010/EB.2/32	Projets de développement—Tadjikistan 200173	67
2010/EB.2/33	Interventions prolongées de secours et de redressement—Territoire palestinien occupé 200037	67
2010/EB.2/34	Interventions prolongées de secours et de redressement—Yémen 200038	68
<b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b>		
2010/EB.2/35	Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011–2012	68
<b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>		
2010/EB.2/36	Résumé des travaux de la session annuelle de 2010 du Conseil d'administration	68
Annexe I	Ordre du jour	69

---

## DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

*8 novembre 2010*

### **Désignation du Rapporteur**

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Esteban Pagaran (Philippines, Liste B) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2010.

*8 novembre 2010*

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

## **QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**

**2010/EB.2/1**

### **Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

*8 novembre 2010*

## **QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

**2010/EB.2/2**

### **Politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida" (WFP/EB.2/2010/4-A).

*8 novembre 2010*

**2010/EB.2/3**

### **Politique concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres**

Le Conseil a approuvé la version révisée du document intitulé "Politique concernant la communication des rapports d'audit interne aux États Membres" (WFP/EB.2/2010/4-B/1/Rev.1).

Le Conseil a prié le Secrétariat d'élaborer une politique générale de contrôle, avec ses incidences budgétaires, conformément aux pratiques optimales du système des Nations Unies, qui comporte notamment des dispositions et des procédures relatives à la communication de tous les rapports internes aux États Membres. Cette politique de contrôle devrait être présentée pour approbation au plus tard à la session annuelle de 2011.



Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/2 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/3 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/3).

*11 novembre 2010*

**2010/EB.2/4 Politique du PAM contre la fraude et la corruption**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique du PAM contre la fraude et la corruption" (WFP/EB.2/2010/4-C/1).

Le Conseil prend également note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/2 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/3 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/3).

*8 novembre 2010*

**2010/EB.2/5 Plan d'action pour la mise en œuvre des éléments du Plan stratégique du PAM pour 2008-2013 concernant le renforcement des capacités et le transfert des responsabilités**

Le Conseil a accueilli avec satisfaction le document intitulé "Plan d'action pour la mise en œuvre des éléments du Plan stratégique du PAM pour 2008-2013 concernant le renforcement des capacités et le transfert des responsabilités" (WFP/EB.2/2010/4-D) et a prié le Secrétariat de veiller à ce qu'il soit régulièrement rendu compte des activités menées au titre de ce plan d'action dans le rapport annuel sur les résultats du PAM.

*8 novembre 2010*

**RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

**2010/EB.2/6 Examen du cadre de financement**

- Le Conseil a approuvé les changements apportés à l'article XIII.4 du Règlement général et à l'article 1.1 du Règlement financier, tels qu'exposés dans le document intitulé "Examen du cadre de financement" (WFP/EB.2/2010/5-A/1 + Corr.1) et modifiés pour tenir compte de la suggestion faite par le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de supprimer le mot "estimatif" de l'expression "coût réel estimatif" aux alinéas a) ii) et b) i) de l'article XIII.4 du Règlement général.
- En 2015, la mise en œuvre du cadre de financement serait examinée, et un rapport serait présenté au Conseil à sa session annuelle de 2016.

Le Conseil prend également note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/2 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/3 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/3).

*9 novembre 2010*

2010/EB.2/7

### **Examen du mécanisme de financement anticipé**

- Le Conseil a pris note du document intitulé "Examen du mécanisme de financement anticipé" (WFP/EB.2/2010/5-B/1) et a approuvé:
- i) le transfert d'un montant de 35,9 millions de dollars É.-U. du mécanisme d'avance au titre des coûts d'appui directs à la réserve opérationnelle pour porter le niveau de celle-ci de 57,0 millions de dollars à 92,9 millions de dollars; et
- ii) le relèvement du plafond du mécanisme de financement anticipé à 557 millions de dollars pour permettre à la Directrice exécutive de préfinancer les projets, le mécanisme d'achat anticipé et d'autres services internes.
- Le Conseil a prié le Secrétariat de fournir tous les ans des renseignements sur l'utilisation du mécanisme de financement anticipé et de l'informer de manière plus détaillée à sa session de novembre 2011 sur les nouvelles utilisations possibles du mécanisme d'achat anticipé.

Le Conseil prend également note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/2 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/2 et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/3 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/3).

*9 novembre 2010*

2010/EB.2/8

### **Troisième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011**

Après avoir examiné le document intitulé "Troisième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011" (WFP/EB.2/2010/5-C/1), le Conseil a pris note du nouveau montant prévu du programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011, soit 11,98 milliards de dollars É.-U., hors provision pour besoins imprévus.

Le Conseil a engagé la direction du PAM à tenir compte des questions soulevées par le Conseil lors de ses débats.

Le Conseil prend également note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/2 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/2 et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/3 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/3).

*9 novembre 2010*

2010/EB.2/9

### **Deuxième rapport sur les mesures prises par la direction du PAM en Somalie**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Deuxième rapport sur les mesures prises par la direction du PAM en Somalie" (WFP/EB.2/2010/5-D/1).

Le Conseil prend également note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/2 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/2 et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2010/5(A,B,C,D,E)/3 et WFP/EB.2/2010/4(B,C)/3).

*9 novembre 2010*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

### **2010/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 105880 et Réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 105880" (WFP/EB.2/2010/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2010/6-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*9 novembre 2010*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**

### **2010/EB.2/11 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Tchad (2003-2009) et Réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Tchad (2003-2009)" (WFP/EB.2/2010/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2010/6-A/Add.1 + Corr.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*9 novembre 2010*

### **2010/EB.2/12 Projets de programme de pays—Burkina Faso 200163 (2011–2015)**

Le Conseil a entériné le projet de programme de pays Burkina Faso 200163 (2011–2015) (WFP/EB.2/2010/7/1), lequel requiert 42 813 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 50,3 millions de dollars É.-U., et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations formulées par les membres du Conseil.

*9 novembre 2010*

### **2010/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Tchad 104780 (2007–2010)**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 8,1 millions de dollars pour le programme de pays Tchad 104780 (2007–2010) (WFP/EB.2/2010/9-B/5) ainsi que la prolongation du programme pour un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

*9 novembre 2010*

**2010/EB.2/14 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—  
Programme de pays Mauritanie 102090 (2003–2010)**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 15,8 millions de dollars pour le programme de pays Mauritanie 102090 (2003–2010) (WFP/EB.2/2010/9-B/4) ainsi que la prolongation du programme pour un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

*9 novembre 2010*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

**2010/EB.2/15 Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours de l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 106650 (2008–2010) et Réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours de l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 106650 (2008–2010)" (WFP/EB.2/2010/6-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2010/6-E/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

*10 novembre 2010*

**2010/EB.2/16 Programmes de pays—Burundi 200119 (2011–2014)**

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Burundi 200119 (2011-2014) (WFP/EB.2/2010/8 + Corr.1), lequel requiert 42 930 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 43,6 millions de dollars É.-U.

*10 novembre 2010*

**2010/EB.2/17 Projets de programme de pays—Zambie 200157 (2011–2015)**

Le Conseil a entériné le projet de programme de pays Zambie 200157 (2011-2015) (WFP/EB.2/2010/7/2), lequel requiert 44 882 tonnes de produits alimentaires pour un coût total de 50,9 millions de dollars É.-U. pour le PAM, et a autorisé le Secrétariat à élaborer un programme de pays, compte tenu des observations du Conseil.

*10 novembre 2010*

**2010/EB.2/18 Projets de développement—Lesotho 200169**

Le Conseil a approuvé le projet de développement Lesotho 200169 "Appui nutritionnel aux enfants souffrant de malnutrition et aux autres groupes vulnérables" (WFP/EB.2/2010/9-A/2) proposé, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles.

*10 novembre 2010*

**2010/EB.2/19 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 106650**

Le Conseil a approuvé la proposition d'accorder une augmentation budgétaire de 411,2 millions de dollars É.-U. et de prolonger pour un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 106650 "Réponse aux crises humanitaires et amélioration de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2010/9-D).

*10 novembre 2010*

**2010/EB.2/20 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Mozambique 104460 (2007–2010)**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 13 millions de dollars É.-U. pour le programme de pays Mozambique 104460 (2007–2010) (WFP/EB.2/2010/9-B/1) correspondant à la prolongation du programme pour une période de 12 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

*10 novembre 2010*

**2010/EB.2/21 Interventions prolongées de secours et de redressement—République démocratique du Congo 200167**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement République démocratique du Congo 200167 "Assistance alimentaire ciblée en faveur des victimes du conflit armé et des autres groupes vulnérables" (WFP/EB.2/2010/9-C/7), qui est proposée.

*10 novembre 2010*

**2010/EB.2/22 Interventions prolongées de secours et de redressement—Zimbabwe 200162**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Zimbabwe 200162 "Assistance aux groupes vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2010/9-C/2), qui est proposée.

*10 novembre 2010*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU SOUDAN**

**2010/EB.2/23 Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Soudan 107600 et Réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Soudan 107600" (WFP/EB.2/2010/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2010/6-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite à ces recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*10 novembre 2010*

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

### 2010/EB.2/24 **Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Népal et Réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Népal" (WFP/EB.2/2010/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2010/6-B/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*10 novembre 2010*

### 2010/EB.2/25 **Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Bangladesh 104100 (2007–2010)**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 75,9 millions de dollars É.-U. proposée pour le programme de pays Bangladesh 104100 (2007-2010) (WFP/EB.2/2010/9-B/6), assortie d'une prolongation d'un an du programme, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

*10 novembre 2010*

### 2010/EB.2/26 **Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Projet de développement République démocratique populaire lao 100781**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 6,2 millions de dollars É.-U. pour le projet de développement République démocratique populaire lao 100781 (WFP/EB.2/2010/9-B/3), assortie d'une prolongation de 12 mois du projet, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

*10 novembre 2010*

### 2010/EB.2/27 **Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Népal 100930 (2002–2010)**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 24,7 millions de dollars É.-U. pour le programme de pays Népal 100930 (2002–2010) (WFP/EB.2/2010/9-B/2), assortie d'une prolongation du programme pour une période de deux ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012.

*10 novembre 2010*

### 2010/EB.2/28 **Interventions prolongées de secours et de redressement—Népal 200152**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Népal 200152 "Assistance aux populations des régions de collines et de montagnes du centre-ouest et de l'extrême-ouest du Népal confrontées à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2010/9-C/1), qui est proposée.

*10 novembre 2010*

**2010/EB.2/29 Interventions prolongées de secours et de redressement—Pakistan 200145**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Pakistan 200145 "Assistance alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire des ménages, du redressement accéléré, de la paix et de la stabilité sociale" (WFP/EB.2/2010/9-C/3), qui est proposée.

*11 novembre 2010*

**2010/EB.2/30 Interventions prolongées de secours et de redressement—Sri Lanka 200143**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Sri Lanka 200143 "Appui aux secours et au redressement accéléré dans les anciennes zones de conflit" (WFP/EB.2/2010/9-C/5), qui est proposée.

*11 novembre 2010*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE**

**2010/EB.2/31 Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement Territoire palestinien occupé 103871 et Réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Territoire palestinien occupé 103871" (WFP/EB.2/2010/6-F) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2010/6-F/Add.1 + Corr.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*11 novembre 2010*

**2010/EB.2/32 Projets de développement—Tadjikistan 200173**

Le Conseil a approuvé le projet de développement Tadjikistan 200173 "Appui aux malades atteints de tuberculose et à leur famille" (WFP/EB.2/2010/9-A/1 + Corr.1) proposé, sous réserve de la disponibilité des ressources.

*11 novembre 2010*

**2010/EB.2/33 Interventions prolongées de secours et de redressement—Territoire palestinien occupé 200037**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Territoire palestinien occupé 200037 "Assistance alimentaire ciblée en faveur de groupes démunis et marginalisés et pour l'amélioration des moyens de subsistance en Cisjordanie" (WFP/EB.2/2010/9-C/4), qui est proposée.

*11 novembre 2010*

**2010/EB.2/34 Interventions prolongées de secours et de redressement—Yémen  
200038**

Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Yémen 200038 "Appui d'urgence à la population vulnérable en matière de sécurité alimentaire et de nutrition" (WFP/EB.2/2010/9-C/6), qui est proposée.

*11 novembre 2010*

**QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**

**2010/EB.2/35 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice  
biennal 2011–2012**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011–2012" (WFP/EB.2/2010/11) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

*10 novembre 2010*

**RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**2010/EB.2/36 Résumé des travaux de la session annuelle de 2010 du Conseil  
d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2010 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2010/17.

*11 novembre 2010*



---

## ORDRE DU JOUR

1. ***Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)***
2. ***Désignation du Rapporteur***
3. ***Introduction liminaire de la Directrice exécutive***
4. ***Questions de politique générale***
  - a) Politique du PAM en matière de VIH/sida (*pour approbation*)
  - b) Politique du PAM concernant la communication des rapports d'audit interne aux États membres (*pour approbation*)
  - c) Politique du PAM contre la fraude et la corruption (*pour approbation*)
  - d) Plan d'action pour la mise en œuvre des éléments du Plan stratégique du PAM pour 2008-2013 concernant le renforcement des capacités et le transfert des responsabilités (*pour information*)
  - e) Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (*pour information*)
5. ***Ressources, questions financières et budgétaires***
  - a) Examen du cadre de financement du PAM (*pour approbation*)
  - b) Examen du mécanisme d'avance au titre des contributions annoncées (*pour approbation*)
  - c) Troisième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (*pour information*)
  - d) Deuxième rapport sur les mesures prises par la direction du PAM en Somalie (*pour information*)
  - e) Examen des opérations du PAM en Somalie—Honoraires supplémentaires pour le Commissaire aux comptes (*pour information*)
6. ***Rapports d'évaluation (pour examen)***
  - a) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Tchad (2003-2009) et réponse de la direction
  - b) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Népal et réponse de la direction
  - c) Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 105880 et réponse de la direction
  - d) Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Soudan 107600 et réponse de la direction
  - e) Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours de l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 106650 (2008-2010) et réponse de la direction
  - f) Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement Territoire palestinien occupé 103871 et réponse de la direction

## Questions opérationnelles

7. **Projets de programme de pays (pour examen)**
  - Burkina Faso 200163 (2011–2015)
  - Zambie 200157 (2011–2015)
8. **Programmes de pays (pour approbation selon la procédure d'approbation tacite)**
  - Burundi 200119 (2011–2014)
9. **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)**
  - a) Projets de développement
    - Lesotho 200169
    - Tadjikistan 200173
  - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
    - Bangladesh 104100 (2007–2010)
    - Tchad 104780 (2007–2010)
    - République démocratique populaire lao 100781
    - Mauritanie 102090 (2003–2010)
    - Mozambique 104460 (2007–2010)
    - Népal 100930 (2002–2010)
  - c) Interventions prolongées de secours et de redressement
    - République démocratique du Congo 200167
    - Népal 200152
    - Territoire palestinien occupé 200037
    - Pakistan 200145
    - Sri Lanka 200143
    - Yémen 200038
    - Zimbabwe 200162
  - d) Augmentations budgétaires pour des IPSR
    - Éthiopie 106650
10. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> janvier-30 juin 2010) (pour information)**
  - a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive
    - Iraq 200104
  - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive
  - c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive
    - Algérie 200034
    - Yémen 200044

- Ghana 200046
  - République centrafricaine 200050
  - Burkina Faso 200054
  - Zambie 200070
  - Malawi 200087
  - Philippines 200131
- d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive
- e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO
11. ***Questions d'organisation et de procédure***
- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2011-2012  
(pour approbation)
12. ***Résumé des travaux de la session annuelle de 2010 du Conseil d'administration***  
(pour approbation)
13. ***Questions diverses***
14. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***